

RAPPORT

DU

COMMISSAIRE DES TERRES DE LA COURONNE

DE LA

PROVINCE DE QUÉBEC

POUR LES

DOUZE MOIS EXPIRÉS LE 30 JUIN

1882

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA LÉGISLATURE

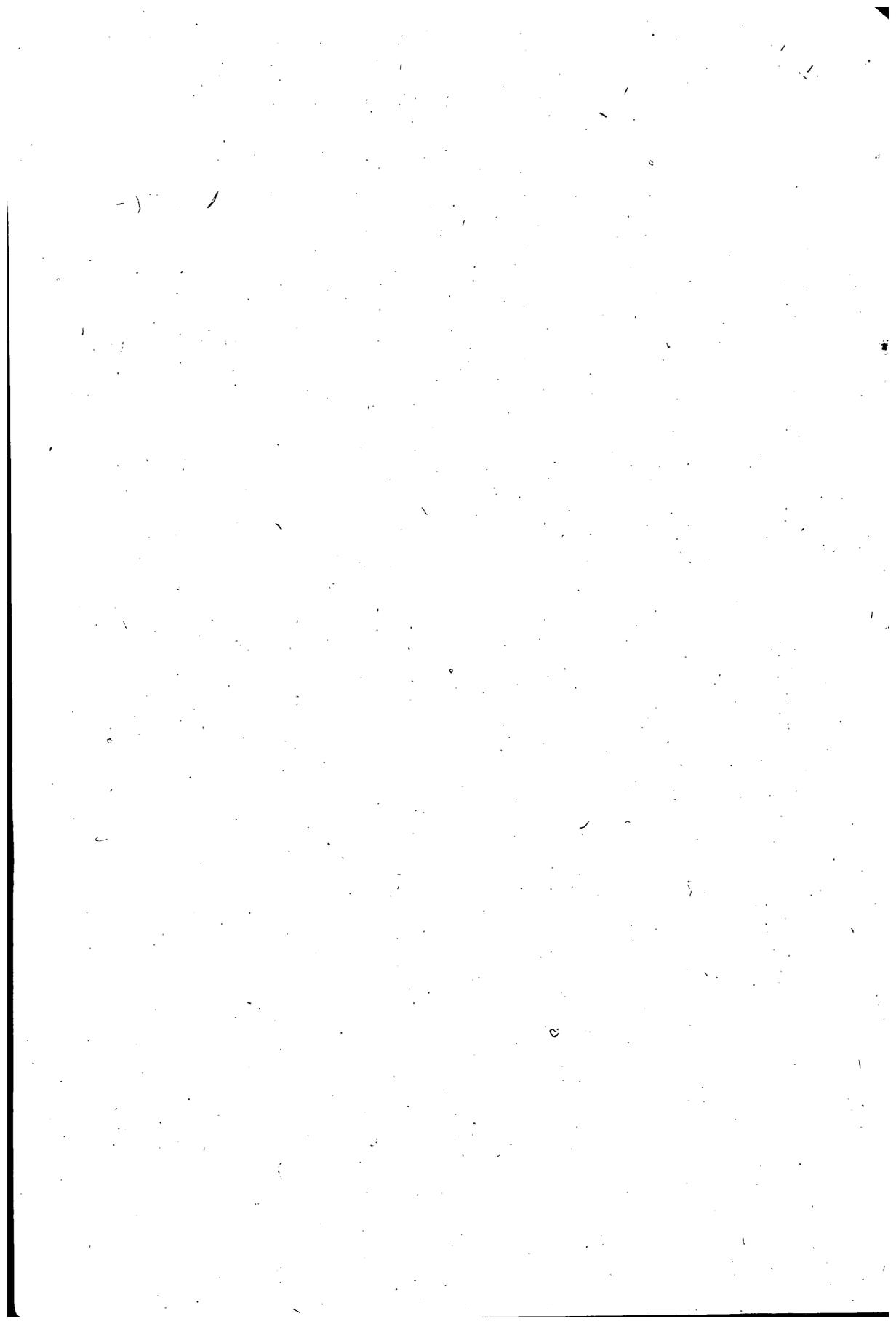


QUÉBEC :

IMPRIMÉ PAR CHARLES FRANÇOIS LANGLOIS

IMPRIMEUR DE SA TRÈS-GRACIEUSE MAJESTÉ LA REINE.

1883



RAPPORT
DU
COMMISSAIRE DES TERRES DE LA COURONNE
DE LA
PROVINCE DE QUEBEC
POUR LES
DOUZE MOIS EXPIRES LE 30 JUIN 1882.

*A Son Honneur l'Hon. THÉODORE ROBITAILLE,
Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.*

QU'IL PLAISE A VOTRE HONNEUR :

Conformément à la section 8 de l'acte concernant la vente et l'administration des terres publiques, 32 Vict., chap. II, j'ai l'honneur de vous transmettre, ci-annexé le rapport annuel des transactions de mon département pour les douze mois terminés le 30 juin 1882.

TERRES DE LA COURONNE.

Deux cent quatorze mille trois cent soixante-sept (214,367) acres de terres ont été vendus pendant cette période, au prix de \$89,158.79, sur lequel, ainsi que sur les ventes précédemment faites, il a été perçu la somme de \$69,741.29. Les perceptions provenant des ventes de terres agricoles se montent à \$53,833.81, et celles des terrains miniers à \$15,907.48.

Quatre-vingt-treize lots comprenant une étendue de 7901 $\frac{1}{2}$ acres ont été octroyés gratuitement, sur certains chemins de colonisation.

L'étendue de terrains subdivisés en lots de ferme était, au 30 juin dernier, de 6,572,653 $\frac{1}{2}$ acres.

TERRES DU CLERGÉ.

Cinq mille un acres (5,001) de terres du clergé ont été vendus durant l'année pour la somme de \$2,810.84, et les perceptions, au compte de ces terres, ont été de \$4,392.64. L'étendue de ces terres encore disponible, le 30 juin dernier, était de 156,362 acres.

BIENS DES JÉSUITES.

La somme de \$26,263.37 a été perçue dans les seigneuries et les propriétés dites des Biens des Jésuites, et les frais de perception se sont élevés au montant de \$5,614.64.

DOMAINE DE LA COURONNE.

Le revenu provenant des lots de grève et en eau profonde a été de \$3,412.59; celui du Domaine de la Couronne proprement dit, de \$789.32. Les frais de perception se sont montés à \$580.91.

SEIGNEURIE DE LAUZON.

Les rentes dues dans cette seigneurie ont rapporté \$8,189.23. Les frais de perception se sont élevés à \$1,231.27.

MINES D'OR.

Les honoraires perçus à compte des mines d'or se sont élevés à \$1,620, et les frais d'administration à \$4,037.30.

BOIS ET FORETS.

Les montants transmis à mon département, pendant l'année, pour droits de coupe, rentes foncières, primes et primes de transferts, forment un total de \$668,596.39.

RECETTES BRUTES.

Les différentes sommes ci-dessus énumérées, jointes à certains honoraires et dépôts au montant de \$35,278.28, formant les recettes du département des Terres de la Couronne pour les douze mois terminés le 30 juin dernier, s'élèvent à \$818,283.11.

REMARQUES GÉNÉRALES.

Le résultat total des opérations financières du département des Terres de la Couronne, pour l'année fiscale 1881-82, est des plus satisfaisants.

Depuis la confédération il n'a pas encore été donné à aucun commissaire de faire rapport sur des transactions aussi avantageuses, au double point de vue du trésor et de la colonisation.

Quoique n'ayant point présidé moi-même à ces opérations durant l'époque susdite, je suis heureux toutefois qu'il soit aujourd'hui de mon devoir d'en constater et d'en faire valoir toute l'étendue.

Ainsi le montant des recettes s'élevant à \$818,283.11, accuse une augmentation de \$148,994.85 sur celui de l'année précédente; dépassant ce beaucoup le total des sommes perçues annuellement jusqu'alors.

Ici je crois à propos d'entrer dans quelques détails succincts touchant ces transactions, et sur les causes qui ont amené des résultats aussi favorables.

D'abord, établissons que cet excédant considérable découle surtout de deux sources principales: de la vente des terres de la Couronne et spécialement du revenu provenant de nos bois et forêts.

Ce revenu comparé à celui de l'an dernier donne un accroissement de \$125,077, malgré que dans l'automne 1880 il ait été fait une vente très-importante de coupes de bois dont le prix s'est élevé à \$132,774, et que celle opérée en octobre 1881 (ne comprenant que des terrains d'une étendue et d'une valeur beaucoup moindre) n'ait produit que \$26,921.00. Si l'on fait abstraction de ces deux montants, l'augmentation régulière provenant de la coupe et de l'affermage des terrains, est de \$230,930.63, dont la très-grande partie est attribuable aux droits de coupe additionnels imposés par l'ordre en conseil, en date du 12 novembre 1880, dont les bons effets anticipés par mon prédécesseur, dans son dernier rapport, ont commencé à se faire sentir dans l'exercice financier auquel a trait le présent mémoire, et lesquels devront par la suite exercer une influence bienfaisante sur notre budget provincial.

Ainsi le montant perçu dans les derniers six mois par mon département à compte de nos bois et forêts atteint le chiffre de \$600,000.

La vente du 12 octobre 1881, à laquelle je viens de faire allusion, quoique d'une importance secondaire, si on la compare à celle de l'année 1880, a cependant été fort heureuse, et le succès qu'elle a obtenu ne peut que nous donner les plus belles espérances sur le rendement que nous pouvons attendre de nos ressources forestières.

Les terrains ainsi vendus ou plutôt affermés aux enchères, situés, pour le plus grand nombre et la plus grande étendue, dans la partie Est de notre province, dans les comtés de Montmagny, Rimouski, Bonaventure et Chicoutimi, couvrant une superficie de 715 milles, ont rapporté au trésor \$26,165; donnant une prime moyenne de \$36.58

par mille carré : c'est-à-dire plus du double des primes obtenues jusqu'ici à vente publique sur des coupes de bois situées dans les mêmes conditions.

La valeur de nos richesses forestières, la rapidité avec laquelle elles sont exploitées et avec laquelle disparaissent celles des contrées qui nous avoisinent, nous imposent comme devoir impérieux, l'obligation de veiller à leur conservation et à leur exploitation de la manière la plus judicieuse possible.

L'attention du public aux Etats-Unis et en Canada est aujourd'hui éveillée à ce sujet ; et des associations surgissent partout dans le but de pourvoir au reboisement, et à la conservation de la forêt, là où elle n'est pas encore entièrement disparue.

L'été dernier une réunion imposante du Congrès Forestier Américain avait lieu à Montréal, et, dans le cours des diverses séances de cette association qui se sont succédé plusieurs jours durant, au *Forestry Chambers*, nombre de documents intéressants ayant trait à cette importante question, ont été communiqués à un auditoire nombreux et attentif.

Le résultat pratique de ces assemblées, au point de vue des intérêts de notre province, est surtout compris dans une série de recommandations ou de suggestions faites aux divers gouvernements intéressés, que selon moi il est fort à propos d'accueillir avec toute la déférence possible, et de mettre à exécution en autant que les circonstances spéciales dans lesquelles nous nous trouvons, peuvent le permettre.

La principale de ces suggestions se rapporte à la connaissance raisonnée que nous devons acquérir des régions immenses de notre pays restant encore boisées, et sur le soin que nous devons prendre pour distinguer quelle partie de ce territoire, à cause de la nature aride de son sol, doit rester à l'état de forêt, et quelle partie peut être subdivisée et ouverte ensuite avec avantage à la colonisation, ou, en d'autres termes, sur la nécessité de ne faire arpenter en lots de ferme aucun canton avant de s'assurer s'il contient un sol favorable à la colonisation, et de ne subdiviser ensuite aucune région boisée où le sol ne peut offrir aucun avantage à l'agriculteur, et par là même neutraliser tous les mouvements soi-disant colonisateurs, qui n'ont pour but réel que l'exploitation illicite de nos bois et forêts.

Pour faire cette distinction, des inspections détaillées et minutieuses de nos terres vacantes de la Couronne deviennent de plus en plus indispensables, et celles commencées pour s'assurer dans quelle mesure et comment les opérations d'arpentages doivent être effectuées, seront poursuivies avec une nouvelle vigueur pour atteindre ce double but.

Déjà, je puis dire qu'au moyen d'une inspection suivie et consciencieuse faite par M. le garde-forestier, Jos. Bureau, je puis aménager avec connaissance de cause, toute

la région comprise entre la rivière du Lièvre à l'Ouest, et la ligne divisant les comtés d'Argenteuil et d'Ottawa vers l'Est; depuis le 46° parallèle vers le Sud, jusqu'à la limite du comté d'Ottawa vers le Nord-Est.

L'autre recommandation du Congrès Forestier, que je dois signaler, a trait aux incendies qui se propagent dans la forêt et qui sont causés par négligence, accident ou malice. Sur ce point, malgré l'excellence de notre législation, je suis d'avis que les divers dispositifs de nos Statuts ne seront que lettres mortes si l'on ne prend d'autres mesures de surveillance plus énergiques que celles adoptées jusqu'ici pour prévenir ces désastres.

Pour me rendre à ces suggestions, j'ai déjà entamé des pourparlers avec quelques-uns des principaux marchands de bois, propriétaires de *limites*, également intéressés avec le Gouvernement de cette Province, dans la conservation de nos forêts, afin d'arriver à une action commune dans le but de créer un système de surveillance suffisamment efficace pour justifier les dépenses que cette organisation devra nécessairement entraîner.

TERRES DE LA COURONNE ET DU CLERGÉ.

Durant le cours de l'année précitée 213,821 acres de terres de la Couronne et du Clergé ont été vendus pour les fins de colonisation, et 7,900 acres ont été octroyés gratuitement pour la même fin : donnant ainsi un surplus sur l'an dernier, de 41,825 acres livrés à la colonisation.

Les comptes-rendus que je reçois de divers points de la Province, notamment de la vallée de la Rivière Rouge, du Lac St. Jean, de la partie Sud-Est des Cantons de l'Est, du comté de Témiscouata, etc., me laissent voir que les divers courants de colonisation qui se portent vers ces régions, se poursuivent et s'accroissent de la manière la plus encourageante; ce qui devra donc activer de plus en plus la vente de nos terres publiques.

5,547 acres de terrains de mine ont été aliénés pendant le même temps, et le total du produit de ces ventes, joint à celui des ventes de terres destinées à la colonisation, a rapporté \$26,706, de plus que l'an passé.

ARPENTAGES.

Les terrains sub-divisés en lots de ferme en 1881-82, couvrent une superficie de 358,721 acres. L'expérience du passé nous démontre tous les jours que grand nombre d'arpentages sont souvent inutiles, qu'ils ne sont demandés que pour créer du travail, et que fréquemment les indices de ces opérations disparaissent totalement avant qu'un seul colon se soit établi sur des lots ainsi sub-divisés.

Le plus souvent ces terrains sont complètement impropres à la culture, ne peuvent et ne sauraient jamais être occupés et cultivés.

Quelquefois un canton est arpenté 20 ans avant de devenir accessible, et lorsqu'il le devient par l'ouverture des voies de communication, la plupart des bornes indiquant cette division sont disparues, et là-dessus de nouvelles demandes d'arpentage.

Afin de prévenir ces abus et pour restreindre les dépenses occasionnées par ces opérations, j'ai cru devoir établir comme règle qu'aucun arpentage ne serait accordé avant d'avoir obtenu, au moyen d'une inspection préalable, une connaissance complète des terrains dont la sub-division est demandée. Par ce moyen ce qui est impropre à la culture sera mis en réserve, et les terres arables seront divisées d'une manière convenable et en rapport avec les besoins futurs du colon.

CADASTRE.

Les opérations du Cadastre dans la partie seigneuriale de la Province sont maintenant complétées, et ces travaux, dans les plus anciens cantons (townships), progressent favorablement.

En terminant ces quelques remarques, qu'il est de mon devoir de soumettre à votre Honneur, j'appelle spécialement son attention sur les états ci-joints devant servir à l'intelligence du présent rapport.

Le tout respectueusement soumis,

W. W. LYNCH,

Commissaire des Terres de la Couronne.

DÉPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE,

Québec, 15 janvier, 1883.

APPENDICE

AU

RAPPORT DU COMMISSAIRE DES TERRES DE LA COURONNE

POUR

LES 12 MOIS FINISSANT LE 30 JUIN, 1882.

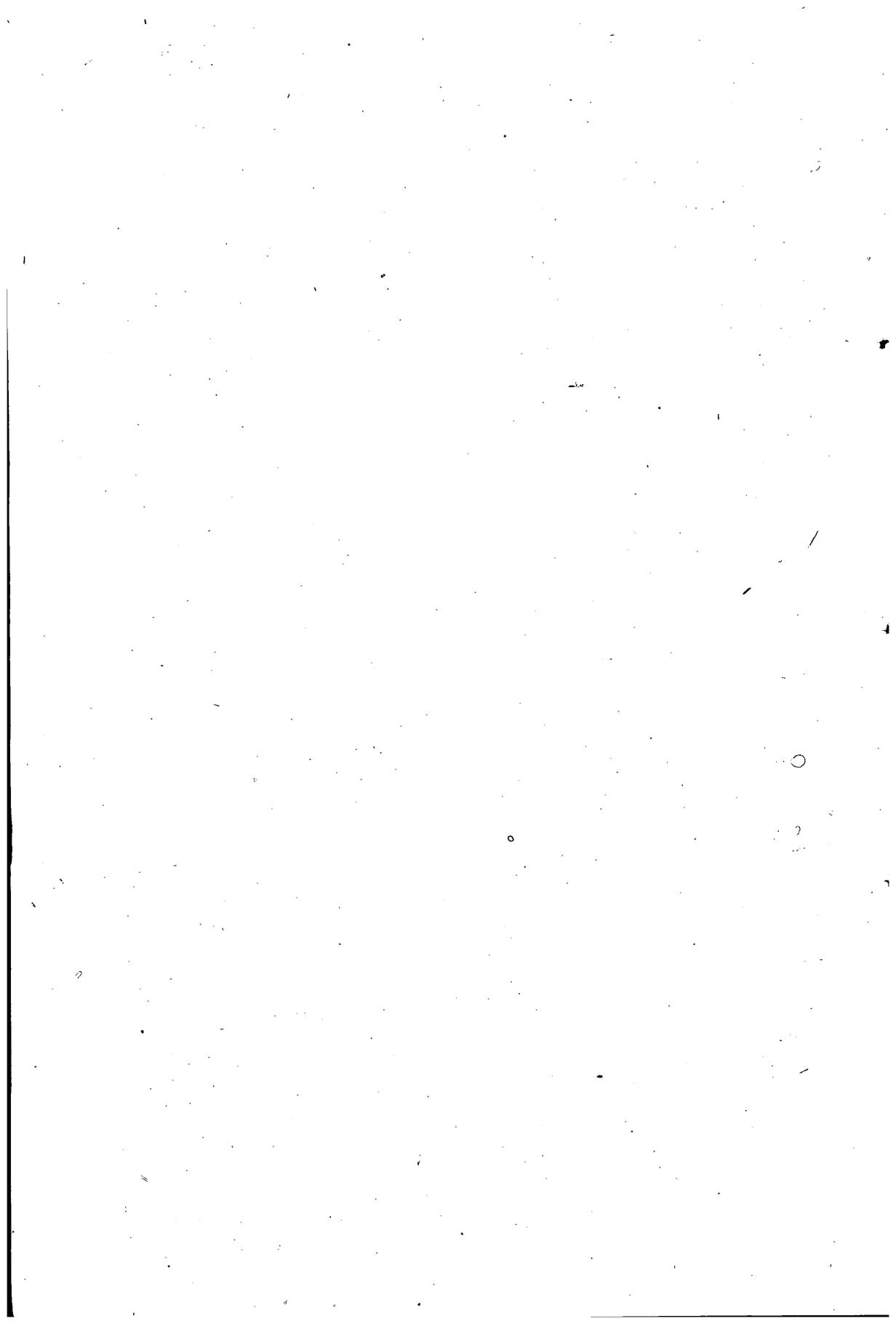


TABLE DES APPENDICES.

APPENDICES.	PAGE
1.—Liste des Officiers, Clercs et Messagers du Département.....	5
2.—Liste des Agents des Terres et des Bois de la Couronne, etc.....	6
3.—Liste spéciale des Agents do do do.....	7
4.—Liste des Agents des Biens des Jésuites, de la Seigneurie de Lauzon, du Domaine de la Couronne et des Mines d'Or, etc.....	8
5.—Etat du nombre d'acres vendus, etc.....	9
6.—Etat du nombre d'acres vendus, etc. et arpentés, aussi le nombre d'acres à vendre le 30 Juin 1882, etc.....	10
7.—Etat des Terres octroyées par Lettres Patentes.....	11
8.—Etat des recettes du Département pour l'année terminée le 30 Juin 1882.....	12
9.—Etat des dépenses do do do do.....	13
10.—Etat des montants payés aux Gardes-forestiers.....	14
11.—Liste des Garde-chasse employés par le Département.....	16
12.—Arpentages.....	18
12a.—Tableau indiquant les diverses sommes payées durant l'année fiscale sur les arpentages complétés et les avances faites sur les arpentages non-complétés.....	21
13.—Revenu des Rois et Forêts.....	23
14.—Etat général des Bois et Forêts.....	24
15.—Liste des Officiers et Clercs employés aux différents bureaux du Cadastre.....	29
15a.—Etat indiquant les montants payés aux Arpenteurs, et autres Employés du Cadastre.....	30
16.—Etat indiquant le nombre de lettres reçues par le Département.....	32
17.—Etat indiquant le nombre d'instructions données aux arpenteurs, etc.....	33
18.—Liste des Clercs et Dessinateurs surnuméraires, employés dans le Département.....	34
19.—Tableau indiquant les chemins de colonisation dans la Province de Québec, les noms, et résidences des Agents.....	35
20.—Tableau montrant les noms des chemins de colonisation et le nom des Agents et leur résidence, etc., et le nombre de locations émanées, depuis le 1er Juillet 1881 au 30 Juin 1882 inclusivement.....	41
21.—Conditions des Ventes de Terre.....	42
22.—Rapport de H. J. J. Duchesnay, Inspecteur des Mines d'Or.....	43
22a.— do do do do.....	46
23.—Rapport de l'Arpenteur du Cadastre, du District de Montreal.....	49
23a.—Tableau Synoptique des travaux du Bureau de Cadastre du District de Montreal.....	50
24.—Rapport de l'Arpenteur du Cadastre du District des Trois-Rivières.....	51
24a.—Tableau Synoptique des travaux du Bureau de Cadastre du District des Trois-Rivières.....	55
25.—Tableau général donnant la superficie et le nombre de lots cadastrés par les Bureaux de Cadastre de Montréal et Trois-Rivières, ainsi que par les Arpenteurs qui ont opéré à prix fixe depuis le 1er Juillet 1881 au 30 Juin 1882.....	54
26.—Tableau des vérifications d'arpentages du Cadastre effectuées par divers Arpenteurs, donnant le nombre de milles, etc.....	57

27.—Extrait du Rapport d'arpentage du Canton Cameron, par l'arpenteur E. J. Rainboth.....	58
28.—Extrait du Rapport d'arpentage du canton Parkman, (maintenant Bois,) par P. Griffin.....	58
29.—Extrait du Rapport d'arpentage des Cantons Leslie et Cawood, par l'arpenteur James Roney.....	59
30.—Extrait du Rapport d'arpentage des Cantons Thorne, du Gore de Thorne, et Onslow, par l'arpenteur James Roney.....	60
31.—Extrait du Rapport d'arpentage du Canton Colrairie, par l'arpenteur John S. O'Dwyer.....	61
32.—Extrait du Rapport d'arpentage des Cantons Risborough et Marlow, par l'arpenteur J. G. Bignell.....	63
33.—Extrait du Rapport d'arpentage du Canton Matane, par l'arpenteur C. Samuel Lepage.....	64
34.—Extrait du Rapport d'arpentage des Rivières à Mars et Ha! Ha! par l'arpenteur F. Vincent.....	65
35.—Extrait du Rapport d'arpentage du Canton Marchand, par l'arpenteur J. A. Martin.....	67
36.—Extrait du Rapport d'arpentage du Canton Labelle, par l'arpenteur N. C. Matthieu.....	68
37.—Extrait du Rapport d'arpentage du Canton Wenworth, par l'arpenteur J. Barnard.....	69
38.—Extrait du Rapport d'arpentage du Canton Desaulniers, par l'arpenteur T. C. de la Chevrotière.....	69
39.—Extrait du Rapport d'arpentage du Canton Chapleau, par l'arpenteur T. C. De Lachevrotière.....	70
40.—Extrait du Rapport d'arpentage du Canton Colbert, par l'arpenteur J. Langlois.....	70
41.—Extrait du Rapport d'arpentage du Canton Mékinac, par l'arpenteur Hilarion Le Gendre...	71
42.—Extrait du Rapport d'Arpentage du Canton Matapédia, par l'arpenteur C. A. Bélanger.....	71
43.—Extrait du Rapport d'Arpentage de la Seigneurie de Madawaska et les Terres de la Couronne, par l'arpenteur H. O'Sullivan.....	75
44.—Extrait du Rapport d'Arpentage du Canton Ponsonby, par l'arpenteur O. Fletcher.....	76
45.—Extrait du Rapport d'Arpentage du Canton Thorne et le Gore de Thorne, par l'arpenteur James Roney.....	77
46.—Extrait du Rapport d'Arpentage du Canton Suffolk, par l'arpenteur E. J. Rainboth.....	78
47.—Extrait du Rapport d'Arpentage du Canton Belleau par l'arpenteur T. C. DeLachevrotière...	79
ETAT résumé des dépenses faites par le Département, concernant le Cadastre.....	80
ETAT comparatif des bois produits chaque année depuis 1867, et du montant des infractions..	81

APPENDICE No. 1.

LISTE des Officiers, Clercs et Messagers du Département des Terres de la Couronne, pour l'année expirée le 30 Juin, 1882.

Divisions.	Noms.	Désignation.	Date de la nomination.	Salaire.	Par qui nommé.	REMARQUES.
	Hon. E. J. Flynn	Commissaire	1879, Octobre 28.....	\$3,000	Gazette Officielle.	
	E. E. Taché.....	Assistant-Commissaire	1861, Avril 3.....	2,000	Commissaire des Terres.	
	E. T. Fletcher.....	Surintendant des arpen- tages	1841, Décembre 21....	1,600	Arpenteur-Général Parke.	
Arpentages.....	Jules Taché.....	Dessinateur et arpenteur.	1868, Juin 6.....	1,400	Commissaire des Terres.	
	P. M. A. Genest.....	Dessinateur et arpenteur.	1872, Octobre 13.....	1,100	Ordre en Conseil.	
	C. E. Gauvin.....	Dessinateur et arpenteur.	1876, Janvier 3.....	1,900	do	
	F. Chassé.....	Clerc	1856, Mai 28.....	1,300	Commissaire des Terres.	
	T. Morkill.....	Clerc	1858, Avril 24.....	1,400	do	
Vente des terres	W. E. Collins.....	Chef de section	1859, Novembre 28....	1,600	do	
	E. A. Sutton.....	Clerc	1880, Mars 1.....	1,000	Ordre en Conseil.	
	G. J. Audette.....	Clerc	1880, Mars 1.....	650	do	
Section Ouest.....	A. Paré.....	Surintendant	1867, Novembre 2.....	1,000	do	
	Victor Derome.....	Clerc	1876, Février 26.....	700	do	
Bois et Forêts.....	T. P. Morin.....	Clerc	1856, Septembre 11....	1,800	Commissaire des Terres.	
	J. V. Gale.....	Comptable et caissier	1874, Janvier 7.....	950	Ordre en Conseil.	
Comptes.....	I. E. Lepage.....	Assistant-comptable	1880, Mars 1.....	650	do	
	C. A. Parant.....	Clerc	1858, Avril 22.....	1,600	do	
Vente des terres.	L. D. Lemoine.....	} Chef de section	1868, Juin 16.....	1,800	do	
	L. L. Rivard.....		1860, Janvier 18.....	1,300	Commissaire des Terres.	
Section Est.....	D. C. Mackenzie.....	Clerc	1880, Mars 1.....	850	Ordre en Conseil.	
	J. M. Turcotte.....	Clerc	1878, Mai 31.....	1,900	do	
	Jules Faucher.....	Garde-magasin.....	1861, Septembre 25....	1,200	Commissaire des Terres.	
	Louis Berthelot.....	Registraire.....	1873, Janvier 1.....	1,250	Ordre en Conseil.	
Conclerge.....	J. N. Proulx.....	Assistant Registraire	1880, Mars 1.....	650	do	
	L. H. B. Garneau.....	Conclerge.....	1876, Mai 23.....	575	Commissaire des Terres.	
Messagers.....	J. Caron.....	Messenger.....	1864, Mars 26.....	525	do	
	C. Dumontier.....	Messenger.....	1880, Mai 1.....	450	Ordre en Conseil.	
	Jos. Fiset.....	Messenger.....				Décédé, le 7 Avril, 1882

Département des Terres de la Couronne,

Québec, 30 Juin, 1882,

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 2.

LISTE des Agents des Terres et des Bois de la Couronne, etc., donnant le nom de l'agence, la résidence, le salaire annuel, la date de la nomination et le montant payé à chacun de ces officiers pour commission sur perceptions à compte des terres, pour l'année expirée le 30 juin 1882.

Nom de l'Agent.	Agence.	Residence.	Salaire annuel.	Date de la nomination.	Commission pour l'année expirée le 30 juin 1882, sur perceptions à compte des terres	REMARQUES.
Edmund Heath	Coulange	Clarendon.....	\$800	13 Août, 1869	\$49 31	
Robert Farley	Gatineau	Hull.....	800	do	91 19	
J. A. Cameron, jr.	Petite Nation (partie de)	Thurso.....	800	16 Avril, 1875.	240 09	
O. B. Kemp	Magog	Waterloo.....	400	13 Août, 1869	133 61	
C. Patten	St. François	Robinson.....	600	27 Mai, 1878.	295 08	
A. Gagnon	Arthabaska.	Arthabaskaville.....	800	13 Août, 1869	200 00	
Jean Thos. Létourneau	Chaudière	St. Joseph.....	600	15 Avril, 1880	308 71	
J. E. Cayouette, sous ag	do	St. Claire.....	p. de sal.	17 Mars, 1881	66 18	[cettes.
C. T. Dubé	Grandville	Rivière-du-Loup.....	800	13 Août, 1869.	98 83	Payé par une commission sur les re-
F. F. Gagnon	Grandville	Rivière-du-Loup.....	800	29 Décembre, 1881	Décédé le 20 Novembre, 1881.
Geo. Sylvain	Rimouski	Rimouski.....	800	2 Oct. 1878.	131 21	Vice C. T. Dubé, décédé.
L. J. Riopel	Bonaventure	New Carlisle.....	600	7 Mai, 1873	27 77	
G. F. Maguire	Bonaventure	New Carlisle.....	600	31 Décembre, 1881	
G. Duberger	Saguenay	Malbaie.....	600	13 Août, 1869	
J. O. Tremblay	do	Chicoutimi.....	800	do	26 35	
L. Dumais	Lac St. Jean	Roberval.....	400	17 Février, 1877	248 89	
A. E. Boily	St. Charles	Québec.....	600	1 Février, 1880.	126 26	
A. Dubord	St. Maurice	Trois-Rivières.....	600	13 Août, 1869	107 60	
J. B. Delfosse	L'Assomption (partie de)	Joliette.....	1,200	do	311 75	
C. J. Marchand	do & P. Nation (p. de)	Ste. Agathe des Monts.....	800	15 Mars, 1879	149 00	
W. H. Annett	Gaspé (partie de)	Bassin de Gaspé.....	600	11 Octobre, 1877.	96 86	
L. Roy, senior	do	Cap Chat.....	400	3 Février, 1870.	32 89	
E. Paquet	Iles de la Madeleine.	300	4 Octobre, 1873.	4 98	
E. Renault	Montmagny	Montmagny.....	800	5 Février, 1873.	
A. B. Filion	Petite Nation (partie de)	Grenville.....	450	20 Décembre, 1872	86 90	
Jos. Comeau	Gatineau et Coulonge.	N. D. du Desert.....	400	27 Mai, 1882.	150 00	
O. B. Kemp	Inspecteur	Waterloo.....	1,000	22 Mars, 1882.	

Département des Terres de la Couronne,
Quebec, 30 Juin, 1882.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 3.

LISTE SPÉCIALE de certaines agences des Terres et des Bois de la Couronne indiquant le nom, la date de la nomination et le salaire des Agents et Officiers proposés à ces bureaux, etc., pour l'année expirée le 30 Juin 1882.

Nom.	Agence.	Date de la nomination.	Salaire annuel.	Commission sur vente des terres.	REMARQUES.
C. E. Belle, Agent.....	Ottawa inférieur.....	6 Mai, 1864.....	\$ 1,200	\$ cts.	Agent des bois seulement.
J. P. Landry, Clerc.....	1st Mars, 1874.....	800
A. Dubord, Agent.....	St. Maurice.....	26 " 1859.....	1,200	311 75	Agent des bois et des terres.
Wm. Lamb, Clerc.....	2 Sept. 1861.....	800
A. J. Russell, Agent.....	Ottawa supérieur.....	Jun, 1846.....	* 2,600	Pas de commission allouée.	Agent des bois seulement. L'agent des bois de la Couronne à Ottawa agit pour provinces d'Ontario et de Québec et perçoit les droits sur les glissoires pour la Puissance du Canada. La proportion des salaires, etc., à être répartie entre les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral n'est pas encore déterminée.
C. S. McNutt, Assistant.....	13 Avril, 1858.....	* 1,800
J. Ritchie, Clerc.....	23 Jun, 1864.....	* 1,400
E. T. Smith, Clerc.....	25 Jun, 1864.....	* 1,000
J. Macdonald.....	Ottawa.....	1 Juillet, 1873.....	150	Assistant-percepteur des glissoires.
McLean Stewart, Agent.....	Percepteur-général des droits sur les bois et sur les glissoires, Québec.....	Pas de commission allouée.....	Résigné le 14 Avril, 1882.
H. J. Chaloner, Agent.....	do. do. do.....	* 2,600	Vice McLean Stewart, résigné.....	Les remarques vis-à-vis du nom de A. J. Russell s'appliquent aussi à cette agence.
John McKay, Assistant.....	27 Mai, 1864.....	* 1,500
Pierre Miller, Clerc.....	7 Nov, 1872.....	* 1,100	O. C. 7 Novembre, 1872.
C. DeSalaberry.....	Agent forestier, Chambly.....	17 Juillet, 1868.....	1,400	Décédé en Mars, 1882.

* Ces salaires sont payés par le Gouvernement Fédérale. † Salaire pas encore fixé.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin, 1882.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 4.

LISTE des Agents, etc., Biens des Jésuites, Seigneurie de Lauzon, Domaine de la Couronne et Mines d'Or, pour l'année expirée le 30 Juin 1882.

Nom.	Nature de l'Agence.	Date de la nomination.	Commission et salaire payée durant l'année.	REMARQUES.
Laurin, Jos.....	Agent du Domaine de la Couronne et de commutation, censive de Québec, Surintendant des lots de grèves et d'eau profonde et Agent pour la Seigneurie de Lauzon.....	1865, Septembre 5, et 1868, Janvier 3.....	\$ cts. 1,159 72	Commission.
Varin, J. B.....	Agent de perception et de commutation, Biens des Jésuites, District de Montréal.....	1840, Avril 1.....	69 03	do
Lottinville, F.....	Agent de perception et de commutation, Cap de la Madeleine et Biens des Jésuites, ville des Trois-Rivières.....	1855, Juin 1.....	375 66	do
Massicotte, N. P.....	Agent de perception et de commutation, Seigneurie de Batiscan.....	1880, Juillet 20.....	128 03	do
Huot, P.....	Agent de perception et de commutation, Biens des Jésuites, District de Québec.....	1868, Janvier 3.....	1,515 76	do
R. Bray.....	Inspecteur des Mines d'Or, Division de St. François.....	1880, Octobre 7.....	400 00	Salaire.
H. J. J. Duchesnay.....	Inspecteur des Mines d'Or, Division de la Chaudière.....	1878, Février 4.....	1,000 00	Salaire.
Arthur Buies.....	Agent de colonisation.....	1881, Avril 23.....	500 00	Salaire, \$1,000 par année, payable moitié par le Département de l'Agriculture et moitié par le Département des Terres de la Couronne.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin, 1882.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 5.

ÉTAT du nombre d'acres vendus, montant des ventes et montant perçus sur les Terres du Clergé et de la Couronne, pour l'année expirée le 30 Juin 1882.

Date.	Service.	Nombre d'acres vendus.	Montant des ventes. \$ cts.	Montant des perceptions. \$ cts.
Pour les 12 mois expirés le 30 Juin 1882.....	Terres de la Couronne	214,367	89,158 79	69,741 29
	Terres du Clergé.....	5,001	2,810 84	4,392 64
		219,368	91,969 63	74,133 93

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1882;

APPENDICE No. 7.

PROVINCE DE QUÉBEC.—Tableau des Terrés octroyées par Lettres Patentes depuis le 1er Juillet 1881, au 30 Juin 1882.

Octrois de 100 acres et au-dessous.		Octrois au-dessus de 100 acres et au-dessous de 500 acres.		Octrois de 500 acres et au-dessus, en vertu de transports, etc.		A qui octroyés.	Acres.	Nombre total d'octrois.	Nombre total d'acres octroyés.	Par octrois gratuits ou autrement.	Grand total d'acres octroyés.
Octrois.	Acres.	Octrois.	Acres.	Octrois.	Acres.						
337	24,766	185	51,197	7	7,215	1 Alexandre M. Foster, Montréal. do. 1 Jas. Maclaren, Buckingham.... 1 Ross, Ritchie & Cie, Québec.... 1 G. W. Stephens, Montréal..... do. 1 David E. Price, Québec.....	1,189 500 740 2,016 1,525 503 742	337	24,766		
44	3,539							529	83,178	Ventes.	Octroyé au 30 Juin 1881..... 6,247,878
								44	3,539	Octr. gratuits.	Octroyé depuis le 1er Juillet 1881, au 30 Juin 1882..... 86,717
								573	86,717	Total.	Acres..... 6,334,595

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1882.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 8.

ETAT des recettes du Département des Terres de la Couronne pour les douze mois terminés le 30 Juin 1882.

	\$	cts.	\$	cts.
Bois et Forêts.....			668,596	39
Terres de la Couronne, { Terrains agricoles..... \$53,833.81 }				
{ " miniers..... 15,907.48 }			69,741	29
Dépôts à compte des mines.... \$5,925.00				
Cadastre.....			3	75
Honoraires de patentes.....		74	40	
" de recherches.....		24	00	
" sur certificats d'établissements.....		760	47	
" d'enregistrement.....		505	11	
" de transports.....		260	00	
" d'inspections.....		341	50	
" de locations.....		151	00	
Terres du clergé.....			2,116	48
Biens des Jésuites.....			4,392	64
Seigneurie de Lauzon.....			26,263	37
Domaine de la Couronne.....			8,189	23
Mines d'Or..... { Licences des mines d'or.....		1,505	00	
{ Pénalités.....		115	00	
Licences des Mines en général.....			1,620	00
Frais de voyages des Agents—Remboursement.....			500	00
			6	00
Fonds d'honoraires des arpentages.....			352	47
Honoraires casuels.....			11	00
Dépôts.....			32,288	58
			\$818,283	11

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,

Québec, 30 Juin 1882.

APPENDICE No. 9.

ETAT des dépenses du Département des Terres de la Couronne pour l'année
finissant le 30 Juin 1882.

	\$	cts.	\$	cts.
Salaires des Agents			18,162	90
Déboursés des Agents, frais de voyage	2,737	31		
Do do pour Gardes-Forestiers	6,546	11		
Commission aux Agents.....			9,283	42
Frais d'enregistrement.....			3,080	67
Biens des Jésuites.....			41,960	00
Domaine de la Couronne.....			5,614	64
Seigneurie de Lauzoir.....			580	91
Arpentages.....			1,231	27
Service spécial.....			55,960	00
Terres de la Couronne.....			3,485	48
Bois et Forêts.....			78	89
Publication d'avis dans les journaux.....			2,543	08
Bureaux des examinateurs d'Arpenteurs.....			545	81
Remboursements.....			777	40
Déboursés pour documents judiciaires			4,593	91
Mines d'or			55	00
Frais de poste.....			4,037	30
Rachats de Script de milice			968	36
			33	00
COMPTES EN SUSPENS.				
Dépôt à compte des bois.....	215	19		
" " des terres.....	8,918	77	9,133	96
			\$162,126	00

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30th Juin 1882.

APPENDICE No. 10.

ETAT des montants payés au G.-Forestiers, pendant l'année finissant le 30 Juin 1882.

	\$ cts.	\$ cts.
Agence du Haut de l'Ottawa,		
J. J. McCool.....	550 00	
Jas. McCord.....	68 50	
Mat. Joanis.....	100 00	
Wm. Clarke.....	862 55	
Patrick Grace.....	360 68	
		1,941 73
Agence du Bas de l'Ottawa,		
Ed. Lessard.....	87 25	
A. B. Fillion.....	25 00	
C. J. Marchand.....	10 00	
		122 25
Agence de St. François,		
P. W. Nagle.....		662 17
Agence de la Chaudière,		
E. J. Milne.....	411 00	
J. E. Cayouette.....	185 00	
		596 00
Agence de Magog,		
James Mairs.....		9 50
Agence de Montmagny,		
Elie Chouinard.....	300 00	
Eusèbe Couture.....	150 00	
		450 00
Agence de Grandville,		
Frs. Pelletier.....		150 64
Reporté.....		3,932 29

APPENDICE No. 10.—*Suite.*

ÉTAT des montants payés aux G.-Forestiers, pendant l'année finissant le 30 juin 1882.

	\$ cts.	\$ cts.
Montant rapporté.....		3,932 29
Agence de Rimouski,		
Hilaire Roy	144 00	
Vital Roy.....	100 00	
Dr. J. B. P. Pelletier	139 00	
Agence de Bonaventure,		383 00
James Robertson.....	30 00	
Octave Martin.....	172 30	
Amos Hall.....	51 50	
Frs. Giroux.....	63 50	
J. Doherty.....	24 25	
P. Cyre.....	16 00	
Agence du Saguenay,		357 55
Eusèbe Couture.....	30 00	
L. Gauthier.....	16 50	
J. McLaren.....	568 90	
Agence du Lac St. Jean,		615 40
A. Laliberté.....	156 00	
Jos. Jean.....	253 50	
P. Lindsay.....	162 54	
Agence de St. Charles,		572 04
Denis Chayer.....	18 00	
Ulric Gauvreau.....	108 00	
Naz. Tessier.....	107 00	
J. B. Gilbert.....	6 05	
Agence du St. Maurice,		239 05
J. B. G. Lajoie.....	129 00	
Thos. Decoteau.....	20 00	
Agence de Gaspé,		149 00
Jos. Bureau.....	104 03	
James Jones.....	151 50	
Albert Dugas.....	42 25	
		297 78
Total.....		\$6,546 11

E. E. TACHÉ,
*Assistant-Commissaire.*Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin, 1882.

APPENDICE No. 11.

LISTE DES GARDE-CHASSE pour la Province de Québec pour l'année finissant le 30 Juin 1882.

Noms.	Residence.	Date de la nomination.	Salaire	Déboursés.	Agences:
J. N. Pronlx	Québec	Surintendant	\$ 200	\$	Cité de Montréal.
Arthur Galy	Montréal	16 Avril, 1878			District de Montréal.
Ths. Brien dit Desroches	Pointe-aux-Trembles (Hochelaga)	do			Comté de Richelieu.
J. B. Bibeau	Sorel	do			District des Trois-Rivières.
Thomas Décoteau	Trois Rivières	30 Août, 1878	50	30	Comtés de Chambly, Laprairie, Napierville et Beauharnois.
John Morris	St. Lambert	12 Septembre, 1878			St. Raymond.
Joseph Martel	St. Raymond	25 Janvier, 1879			Comté de Pontiac.
Wm. Clark	Bryson	do			do
G. H. Brabazon	Portage du Fort	5 Mars, 1879			do
David Raitt	Lachute	28 Avril, 1879			do d'Argenteuil et partie d'Ottawa.
Thos. B. Trihey	Coaticook	8 Août, 1879			Comté de Stanstead et partie de Compton, savoir : cantons de Compton, Clifton, Auckland et Hereford.
Parker W. Nagle	Sherbrooke	27 Janvier, 1880			Agence de St. François.
J. Z. C. Miquelon	St. Camille de Wotton	do			do d'Arthabaska.
Ulric Gauvreau	St. Gabriel de Valcartier	do			do de St. Charles.
François Pelletier, Jr.	St. Arsène	25 Janvier, 1879			do de Grandville.
P. W. Lindsay	Chicoutimi	1 Mars, 1880			do du Lac St. Jean (partie ouest).
Patrick Grace	Ottawa	27 Février, 1880			Comté d'Ottawa.
J. A. Cameron	Thurso	do			Bas de l'Ottawa.
A. B. Filion	Grenville	do			do
J. B. Chevalier	St. Jean d'Iberville	4 do			Districts de Bedford, Iberville et St. Hyacinthe.
Elie Chouinard	St. Aubert, Islet	16 do			Agence de Montmagny.
Dr. Wm. Ferron	St. Paulin, Maskinongé	16 do			Comté de St. Maurice.
O. Martin	St. Alexis de Matapédia	16 do			do Bonaventure.
James Robertson	New Richmond	17 do			De la Petite Rivière Cascapédia à la Rivière Nouvelle (Comté de Bonaventure).
Joseph Jean	Grande Baie	26 do			Agence du Lac St. Jean (partie est).
John McLaren	Port au Persil	26 do			Saguenay.
André Arseneau	St. Charles de Caplan	6 Avril, 1880			Entre la Petite Rivière Cascapédia et la Grande Rivière Bonaventure (Comté de Bonaventure).
James Walker	New Carlisle	do			La Grande Rivière Bonaventure et la limite est du comté (Comté de Bonaventure).

APPENDICE No. 11.—Suite.

LISTE DES GARDE-CHASSE pour la Province de Québec pour l'année finissant le 30 Juin 1882.

Noms.	Residence.	Date de la nomination.	Salaire	Déboursés.	Agences.
Paul Péroquin.....	Sorel.....	9 Mars, 1880.....	\$.....	\$.....	Comté de Richelieu.
Cyrille Barbeau.....	Ottawa.....	8 Avril, 1880.....	cantons de Buckingham et Lochaber.
David Bédard.....	Canton Lochaber (comté d'Ottawa)	do.....	do do
Hospice Miville.....	Baie des Anglais (Isle d'Anticosti)	10 Mai, 1880.....	Isle d'Anticosti.
François Duchesne.....	Godbout.....	do.....	De Tadoussac aux Sept-Îles.
J. O. Goulet.....	St-Roch de Québec.....	19 do.....	100	La cité de Québec, et la ville de Lévis et leurs Banlienes, et le comté de Québec.
Wilbrod Dorion.....	Village L'Assomption.....	15 Septembre, 1880.....	50	Partie du comté de L'Assomption.
Mat. Hurteau.....	Contrecoeur.....	23 Juil., 1880.....	50	Comté de Verchères.
James Jones.....	Petit Pabos.....	23 Octobre, 1880.....	Partie de l'agence de Gaspé.
Capt. Nicolle.....	Baie-aux-Renards.....	1 Octobre, 1880.....	Isle d'Anticosti.
Joseph Lesage.....	St. Léon.....	26 Janvier, 1880.....	50	Comté de Maskinongé.
Henry Laws.....	Gaspé Basin.....	1 Février, 1881.....	50	Partie de l'agence de Gaspé.
Jos. Thibault.....	St. Urbain.....	16 Novembre, 1880.....	50	Comté de Charlevoix.
Albert Dugas.....	Ste. Anne des Monts.....	16 Février, 1881.....	Division est de l'agence de Rimouski.
Dr. J. B. P. Pelletier.....	Matane.....	21 ".....	Comté de St. Maurice.
Antoine Duchaine.....	St. Etienne des Grès.....	20 Mars, 1881.....	50	6	Agence de Montmagny.
Eug. Renault.....	Montmagny.....	1 Avril, 1881.....	Partie du comté de Soulanges.
Gédéon Poirier.....	St. Zotique.....	1 Juin, 1881.....	25	Parties des comtés de Montmagny, Bellechasse et l'Islet.
Eusebe Couture.....	N. D. de Buckland.....	12 ".....	Comté de Pontiac.
Mat. Joannis.....	Angers.....	12 ".....	Comté d'Ottawa.
A. Fairbain.....	Wakefield.....	12 ".....	30	Comtés traversés par le chemin du Lac St. Jean.
Narc. Brindamour.....	Québec.....	12 ".....	Comté de Vaudreuil.
Joseph Iréné Lamoureux.....	Rigaud.....	12 ".....	Comté de Drummond.
J. F. Picotin.....	Drummondville.....	12 ".....	Cité et District de Montréal.
J. B. Seers.....	Montréal.....	12 ".....

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1882.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 12.

PROVINCE DE QUÉBEC.—Tableau des arpentages depuis le 1er juillet 1881, au 30 Juin 1882.

Arpenteurs.	Arpentages.	Coût de l'Arpentage.	Acres Arpentés.	Lignes extérieures, chemins, etc.	REMARQUES.
Lachevrotière, T. C. de.	Cantons DeCalonnes et Chapleau, partie des...	\$ cts. * 3,069 25	29,444	16	*Comprenant le coût de l'arpentage de 16 milles de lignes extérieures et 25 milles de lacs et rivières, \$855.
Dumais, P. H.	do Albabel et Normandin....	* 4,915 62	63,610	15½	*Comprenant le coût de l'arpentage de 15½ milles de lignes extérieures et 31½ milles de rivière \$841.80.
Du Tremblay, G. B.	do Labarre et Kenogami....	3,026 41	46,053		* Comprenant le coût de l'arpentage de 17½ milles de rivières et réarpentage de 4,435 acres \$613.
Lachevrotière	do Chapleau, Belleau et Desautiers.....	* 1,586 82	16,632		* et 15,907 acres ré-arpentés.
Griffin, P.	do Parkman et Colbert.....	* 1,149 63	10,813		*Comprenant le coût de 10,000 de lignes extérieures vérifiées \$300.
Hill, John.....	Cantons St. Denis.....	1,973 65	* 10,664		*Comprenant 6 milles lignes et 30 milles de lacs arpentés, \$570.
Mathieu, N. C.	do Lussier..... le reste du.	* 2,465 11	32,636	10	*Comprenant le coût de 24 milles de lacs arpentés, \$720.
Le Ber, H.	do Lejeune	1,824 41	19,882	6	*Comprenant le coût de 8 milles de lignes centrales et arpentage de lacs, \$205.
do	do do	1,120 29	18,800		*Comprenant le coût de 13,300 acres vérifiées, 12 milles de relevé et 7 milles de lignes extérieures, \$1,828.
Dumais, P. H.	do Dablon	* 2,198 17	32,369	24	*Comprenant le coût de 41½ milles de lignes extérieures et 20 milles de relevé de lacs, \$1,545.
Langlois, J.	do Colbert.....	* 1,546 48	13,895	8	*Comprenant le coût de 66½ milles de lignes extérieures, lignes centrale, etc., \$1,995.
O'Dwyer, J. S.	do Colrairie.....	* 2,441 01	5,731		
Martin, J. A.	do Loranger	* 3,488 65	29,684	41½	
Robertson, H. H.	do Lasalle	* 2,598 00	6,700	66½	

APPENDICE No. 12—Suite.

PROVINCE DE QUÉBEC.—Tableau des arpentages depuis le 1er juillet 1881, au 30 juin, 1882.

Arpenteurs.	Arpentages.	Coût de l'Arpentage.	Acres Arpentés.	Lignes extérieures, chemins, etc.	REMARQUES.
Michand, T. C.	Canton Stratford.....	\$ 527 99	6,762	* Comprenant le coût de 1,972 acres vérifiés.
O'Sullivan, Hy	do Douglas.....	* 758 16	6,592	12½	* Comprenant le coût de 12½ milles de lignes extérieures, etc., retracés.
Pagé, F.	do Bois.....	* 1,098 30	8,454	5	* Comprenant 5 milles de lignes extérieures et 8 milles de lacs, \$270.
Casgrain, F.	Canton Armagh.....	\$35,787 95	358,721	Verification d'arpentage.
do.	do.....	698 15	do
Talbot, P. C.	do.....	420 84	do
Doucet, G. A.	do Fournier.....	1,395 60	do
Bélanger, P. R. A.	do Bégon.....	269 66	do
Legendre, H.	do Arago.....	1,603 70	do
Rainboth, E. J.	do Mékinac.....	2,717 65	do
do	do Suffolk.....	1,710 31	do
Roney, James.	do Cameron, ré-arpentage de.....	3,586 06	do
do	do Thorne.....	840 43	do
Desmeules, J. C.	Vérification de certaines lignes de canton.....	1,398 02	* Dans le comté de Pontiac.
do	Arpentage de la ligne du chemin maritime.....	1,731 01	Depuis le canton Saguenay jusqu'à la seigneurie de Milles Vaches.
Doucet, G. A.	do do réserve.....	22 78	
do	Vérification de lots sur le chemin Taché, Canton Demers.....	263 39	
Ashe, W. A.	Inspection d'arpentage dans Packington et Robinson, ré-arpentage de certains lots.....	796 61	
O'Sullivan, H.	Inspection d'arpentage chemins dans Labarre et Kenogami.....	375 60	
Morency, D. C.	Inspection d'arpentage, de chemins dans les comtés de Terrebonne, Argenteuil et Ottawa.....	399 73	

APPENDICE No. 12.—*Suite.*

PROVINCE DE QUÉBÉC.—Tableau des arpenteurs depuis le 1er juillet 1881, au 30 juin 1882.

Arpenteurs.	Arpentages.	Coût de l'arpentage.	Acres Arpentés.	Lignes extérieures, chemins, etc.	REMARQUES.
Dunais, P. T. C.	Vérification de canton du partie Simard.	181 00			
Cimon, A.	Arpentage de la rivière Queue de Loutré, etc.	2,630 00			
Bureau, J.	Exploration dans la Vallée de l'Ottawa.	529 13		242	Et 15 milles de lignes d'exploration.
O'Sullivan, H.	Arpentage de la ligne divisant la seigneurie de Madawaska des Terres de la Couronne.	588 27			
do	Pour copie de procès-verbal, etc.	10 06			
do	Pour copie de plan d'une partie de Douglas.	10 00			
Bélanger, P. R. A.	Inspection d'arpentage du canton Duquesne.	263 28			
Bourget, A.	Canton. Risborough. partie de.	838 00			} Et vérification de certains lots snr la rivière Chaudière
Berlinguet, T.	Arpentage d'une partie de la Rivière Blanche.	16 00			
		\$59,092 93			

358,721 acres subdivisés en lots de ferme au coût de 6 fr-centins de l'acre.

N.B.—Les quantités et sommes ci-dessus énumérées se rapportent aux arpentages complétés et dont le coût a été payé durant l'année, à part de ceux en voie de progrès, sur la plupart desquels des avances ont été faites.

Département des Terres de la Couronne,

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

Quebec, 30 juin 1882.

APPENDICE No. 12 (a).

TABLEAU indiquant les sommes payées durant l'année fiscale, sur les arpentages comptés et payés, ainsi que les avances faites sur ceux en voie de progrès.

Arpenteurs.	Arpentages.	Comtés.	Montants.
Téou, F. A.	Canton Packington et Robinson, partie de chaque	Temiscouata	\$ 2,787 07
Lachevrotière, T. C. de	Do Decalones et Chapleau, do	Maskinongé	2,769 25
Roney, James	Vérification de certaines lignes extérieures	Pontiac	963 32
LeBer, H.	Canton Lejeune, partie de	Champlain	2,544 70
Barnard, James	Do Wenworth, ré-arpentage de	Argenteuil	2,520 00
Bélangier, C. A.	Do Matapédia, partie de	Bonaventure	700 00
Rainboth, E. J.	Do Cameron, vérification de	Ottawa	2,814 96
Casgrain, E.	Do Armagh, do	Montmagny & Bellechasse	1,118 99
do	Do Bourdages, do	Montmagny	150 00
Dumais, P. H.	Do Dablon, do	Chicoutimi	1,765 17
do	Do Albanel et Normandin, partie de chaque	do	599 32
Ashé, W. A.	Inspection d'arpentage dans Packington et Robinson	Temiscouata	470 00
Desmeules, J. C.	Arpentage de la ligne du chemin maritime, comté de Saguenay	Saguenay	808 81
do	do Réserve	do	22 78
Talbot, P. C.	Canton Fournier, vérification de partie de	L'Islet	945 60
do	Do La Minerve, do	Ottawa	350 00
Mathieu, N. C.	Do Lussier, do	Montcalm	365 11
Du Tremblay, G. B.	Cantons Labarre et Kenogami, partie de chaque	Chicoutimi	2,726 41
Robertson, H. H.	Canton Lasalle, do	Portneuf	2,098 00
Hill, John	Do St. Denis, do	Rimouski	115 71
Bourget, A.	Do Risborough, do	Beauce	738 00
Pagé, F.	Do Bois, do	Portneuf	653 30
Bélangier, P. R. A.	Do Arago, vérification, do	L'Islet	1,303 70
O'Dwyer, J. S.	Do Colrairie, do	Mégantic	2,173 82
Doucet, G. A.	Do Bégon, do	Temiscouata	269 66
Rainboth, E. J.	Do Suffolk, do	Ottawa	1,710 01
Griffin, P.	Do Parkman, do	Portneuf	799 63
Legendre, H.	Do Mékinac, do	Champlain	2,417 65
Langlois, J.	Do Colbert, do	Portneuf	1,196 48
do	Cantons Joly et La Minerve, de partie de chaque	Ottawa	350 00
Doucet, G. A.	Canton Demers, de partie	Portneuf	102 39

APPENDICE No. 12 (a).—*Suite.*

TABLEAU indiquant les sommes durant l'année fiscale, sur les arpentages comptées et payés, ainsi que les avances faites sur ceux en voie de progrès.

Arpenteurs.	Arpentages.	Comtés.	Montants.
Doncet, G. A.	Canton Robitaille,	Temiscouata	\$ cts.
Lachevrotière, T. C. de.	Cantons Belleau, Chapleau et Desaulniers,	Maskinongé.	1,100 00
O'Sullivan, H.	Arpentage de parties des lignes extérieures de la seigneurie de Madawaska	Rimouski	1,586 82
do	Inspection d'arpentage dans Labarre et Kenogami.	Chicoutimi	438 27
do	Canton Douglas.	Gaspé	275 60
do	Copie du plan de partie du canton de Douglas.	do	758 16
Michaud, J. L.	Canton Cherboung,	Rimouski	10 00
Roney, James.	do Thorne, vérification.	Pontiac	750 00
Bureau, J.	Inspection de la partie N. E. du comté d'Ottawa.		840 43
O'Sullivan, H.	Copies de Procès Verbal, etc., de la ligne seigneuriale de Madawaska.		319 13
Martin, J. A.	Canton Loranger	Ottawa	10 06
Boivin, E.	Cantons Javal et Escoumains,	Saguenay	3,488 65
Vincent, F.	Arpentage de parties des rivières à Mars et Grande Baie.	Chicoutimi	135 26
Garon, Geo.	Canton Duquesne,	Rimouski	200 00
Michaud, T. C.	Do Stratford,	Wolfe	1,000 00
Dumas, P. T. C.	Do Simard,	Chicoutimi	527 99
Bignell, J. G.	Cantons Marlow, Risborough et Ditchfield,	Beauce	181 00
Laberge, E.	Do Roux et Bellechasse,	Bellechasse	450 00
Simon, A.	Arpentage de la rivière Queue de Loure	Pontiac	745 77
Lepage, S.	Canton Matane,	Rimouski	2,030 00
Houde, J. H.	Do Clyde,	Ottawa	1,100 00
Fletcher, O.	Do Ponsobry	do	888 00
Bélanger, P. R. A.	Canton Duquesne, inspection.	do	305 74
O'Sullivan, H.	Inspections dans les cantons Labelle, la Minerve, Marchand, etc.	Rimouski	263 28
Berlinguet, T.	Arpentage de partie de la rivière Blanche.	Ottawa	200 00
		do	16 00
			\$55,960 00

Departement des Terres de la Couronne,
Québec, 30 juin, 1882.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 13.

BOIS ET FORETS.

ÉTAT du Revenu perçu durant l'année fiscale finissant le 30 Juin 1882.

Montant perçu dans les Territoires suivants :—		\$	cts.	\$	cts.
Ottawa Supérieur, par	A. J. Russell.....	348,621	30		
do	" McLean Stewart...	45,890	16		
do	" H. J. Chaloner.....	3,068	58	397,580	04
Ottawa Inférieur,	" Chs. E. Belle.....	85,265	08		
do	" McLean Stewart...	1,237	72	86,502	80
St. Maurice,	" A. Dubord.....			53,402	91
St. François,	" Chs. Patton.....			5,676	81
Arthabaska,	" Ant. Gagnon.....	6,048	35		
do	" McLean Stewart...	40	66	6,089	01
Chaudière,	" J. T. Letourneau ..	15,237	09		
do	" McLean Stewart...	1	28	15,238	37
Montmagny,	" Eug. Renault.....			14,243	33
Grandville,	" C. T. Dubé.....	4,186	38		
do	" F. F. Gagnon.....	1,475	07	5,661	45
Rimouski,	" Geo. Sylvain.....			15,408	82
Bonaventure,	" L. J. Riopel.....	8,448	96		
do	" G. F. Maguire.....	2,473	76	10,922	72
Gaspé,	" Louis Roy.....	1,341	05		
do	" W. H. Annett.....	4,893	09	6,234	14
Lac St. Jean,	" J. O. Tremblay.....			18,569	12
Saguenay,	" Geo. Duberger.....	27,893	05		
do	" J. E. Boily.....	40	75		
do	" McLean Stewart...	11	27	27,945	07
St. Charles,	" J. E. Boily.....	5,112	96		
do	" McLean Stewart...	6	76		
do	" H. J. Chaloner.....	2	08	5,121	80
Total.....				\$668,596	39

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1882,

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissioner.

APPENDICE No. 14.

ÉTAT GÉNÉRAL des bois, &c., et montant provenant des coupes de bois, rentes foncières et primes (Bonus) durant l'année fiscale finissant le 30 Juin 1882.

NOMS DES AGENTS.	Superficie sous licence renouvelées durant l'année. (Milles carrés.)	BILLOTS DE SCIAGE.				Pin blanc.		Pin rouge.		Orme.	
		Pin blanc 17 pcs. de diamètre et au-dessus.	Pin blanc au-dessous de 17 pcs. de diamètre.	Épinette.	Pin blanc.		Pin rouge.		Orme.		
					Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.	
A. J. Russell	19,126	784,485	996,099	41,619	2,007,175	14,905	522,881	6	190	
Chs. E. Belle	5,716½	178,320	227,389	125,389	846	35,132	2	47	
A. Dubord	10,254	46,312	130,009	112,444	
Chas. Patton	403½	365	1,497	28,348	
Ant. Gagnon	299	343	3,103	73,001	
J. T. Letourneau	1,094½	1,021	9,385	186,113	
Eug. Renaut	508½	841	6,581	109,406	
C. T. Dubé	927	1,111	1,351	12,909	
F. F. Gagnon	322	483	1,192	8,305	73	2,984	
Geo. Sylvain	1,869	328	280	172,740	
L. J. Riopel	451	1,378	11,209	191	4,931	380	6,400	
G. F. Maguire	654½	1,268	
W. H. Annett	402	2,797	10,854	23,012	
Louis Roy	644½	
J. O. Tremblay	2,002½	1,441	2,771	242,441	
Geo. Duberger	3,066½	3,107	5,652	152,536	
J. E. Bolly	753½	214	249	49,194	511	7,600	
	48,494½	1,021,168	1,397,790	1,308,315	43,242	2,057,862	15,285	529,281	8	237	

APPENDICE No. 14.—*Suite.*

ÉTAT GÉNÉRAL des bois, &c., et montant provenant des coupes de bois, rentes foncières et primes (Bonus) durant l'année fiscale finissant le 30 Juin 1882.

NOMS DES AGENTS.	Bois de chauffage.		Bois à bardeaux.	Ecorce de pruche.	Bardeaux.	Poteaux de télégraphie.	Perches.	Piquets.	Espars.	Courbes.	Genoux.	Traverses de chemin de fer.
	Dur	Mou										
	Cordes	Cordes		Cordes.	1,000.	Pièces.	Pièces.	Pièces.	Pièces.	Pièces.	Pièces.	Pièces.
A. J. Russell	191											9,347
Chs. E. Belle	10	30			526½		35,074	1,100	100			
A. Dubord	1,577½											
Chs. Patton	384			87		2,792		100		176	8	77,851
Ant. Gagnon				1,618			500					12,460
J. T. Letourneau	96	86					600	933				5,828
Eug. Renault												
C. T. Dubé												
F. F. Gagnon	2											
George Sylvain	285	685										32,636
L. J. Riopel					312							
G. F. Maguire					15							
W. H. Annett	53					678						4,744
Louis Roy	318½	13										
J. O. Tremblay							900	300				
Geo. Dubeiger	520	491				463	4,050	950				348
J. E. Bolly	8½					400						
	3,524½	1,483		1,705	853½	4,333	41,124	3,383	100	176	11	143,214

APPENDICE No. 14.—*Suite.*

ÉTAT GÉNÉRAL des bois, &c., et montant provenant des coupes de bois, rentes foncières et primes (Bonus) durant l'année fiscale finissant le 30 Juin 1882.

NOMS DES AGENTS.	Epinette.		Bois plat.		Bois d'estacade.		Petite épinette et bouleau.		Petit Cèdre.		Petite épinette rouge.	
	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds linéaires.	Pièces.	Pieds linéaires.	Pièces.	Pieds linéaires.	Pièces.	Pieds linéaires.	Pièces.	Pieds linéaires.
A. J. Russell	63	588	2,244	33,489	20,687	644,080						
Chs. E. Belle	172	4,836			236	7,850			80	10,721		
A. Dubord												
Chs. Patton												
Ant. Gagnon												
J. T. Letourneau	30	600										
Eug. Renault												
C. T. Dubé												
F. F. Gagnon												
George Sylvain												
L. J. Riopel	140	4,250										
G. F. Maguire		2,425										
W. H. Annett												
Louis Roy												
J. O. Tremblay												
Geo. Duberger												
J. E. Boily												
	405	12,699	2,244	33,489	20,923	651,930			80	13,821		5,594

APPENDICE No. 14.—*Suite.*

ÉTAT GÉNÉRAL des bois, &c., et montant provenant des coupes de bois, rentes foncières et primes (Bonus) durant l'année fiscale finissant le 30 Juin 1882.

NOMS DES AGENTS.	Epinette rouge.		Merisier.		Cèdre.		Frêne.		Chêne.		Bois blanc.		Pruche.	
	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.
A. J. Russell.....	69	2,073			1,457	44,733	5	229	25	396	6	78		
Chs. E. Belle.....	296	14,634	20	900	130	4,680	416	11,077						
A. Dubord.....			10	440										
Chs. Patton.....		1,940	230	2,342										
Ant. Gagnon.....			55	1,010										
J. T. Letourneau.....		2,368	66	1,124				440						
Eug. Renault.....					71	1,420								
C. T. Dubé.....														
F. F. Gagnon.....														
George Sylvain.....			263	3,699		1,206								
L. J. Riopel.....			593	11,827										
G. F. Maguire.....				16,944										
W. H. Annett.....														
Louis Roy.....														
J. O. Tremblay.....								125						
Geo. Duberger.....						4,050								
J. E. Boily.....			13	121									824	16,480
	365	21,015	1,250	38,407	1,658	56,089	421	11,871	25	396	6	78	824	16,480

APPENDICE No 14.—*Suite*.

ÉTAT GÉNÉRAL des bois, &c., et montant provenant des coupes de bois, rentes foncières et primes (Bonus) durant l'année fiscale finissant 30 Juin 1882.

NOMS DES AGENTS.	Intérêt.	Contraven- tion.	Droits.	Rentes foncières.	Primes. Bonus.	Primes de transfers.	Total.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
A. J. Russell.....	2,607 09	558 67	339,661 52	41,990 68	10,450 00	2,312 08	397,580 04
Chs. E. Belle.....	811 02	677 02	70,381 88	11,507 42	2,528 00	597 46	86,502 80
A. Dubord.....	888 89	96 75	31,153 27	20,508 00	756 00	53,402 91
Chs. Patton.....	20 14	650 67	3,945 68	1,060 32	5,676 81
Ant. Gagnon.....	34 52	190 53	5,182 79	618 67	62 50	6,089 01
J. T. Letourneau.....	188 48	254 76	11,630 85	2,202 37	818 25	143 66	15,238 37
Eug. Renault.....	1,015 63	13 08	6,815 62	1,027 50	5,368 00	3 50	14,243 33
C. T. Dub.....	1 23	2,179 15	1,896 00	110 00	4,186 38
F. F. Gagnon.....	56 04	25 39	735 64	658 00	1,475 07
George Sylvain.....	112 20	63 57	10,560 55	3,766 00	880 00	26 50	15,408 82
T. J. Riopel.....	641 53	1,252 43	904 00	5,651 00	8,448 96
G. F. Maguire.....	26	437 50	727 00	1,309 00	2,473 76
W. H. Annett.....	213 10	59 85	3,222 14	1,428 00	4,893 09
Louis Roy.....	51 55	1,289 50	1,341 05
J. O. Tremblay.....	182 77	105 35	13,924 00	3,997 00	360 00	18,569 12
Geo. Duberger.....	1,271 35	716 49	9,964 57	15,098 66	894 00	27,945 07
J. E. Bolly.....	166 12	39 09	2,863 93	1,852 66	200 00	5,121 80
	7,568 84	4,500 25	514,252 57	111,113 78	26,921 25	4,239 70	668,596 39

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1882.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 15.

TABLEAU SPÉCIAL des Officiers et Clercs employés aux différents bureaux du Cadastre pour l'année expirée le 30 juin 1882.

NOMS.	DESIGNATION.	SALAIRE ANNUEL.		REMARQUES
		\$ cts.	\$ cts.	
BUREAU GÉNÉRAL.				
G. A. Varin	Secrétaire		1,200 00	
F. M. Lachaine	Inspecteur		1,400 00	
C. Chartré	Assistant-Secrétaire.....		800 00	
F. Picard	Dessinateur.....		730 00	
L. N. Dufresne.....	"		730 00	
Frs. Keroack	Clerc		730 00	
MONTREAL.				
F. W. Blaiklock ...	Arpenteur et dessinateur.....		1,200 00	
QUÉBEC.				
P. L. Morin.....	Arpenteur et dessinateur.....		1,600 00	Mis à la retraite 1er Août, 1882
A. Potvin.....	Messenger		469 50	
TROIS-RIVIÈRES.				
L. O. A. Arcand....	Arpenteur et dessinateur		1,200 00	

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1882.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 15 (a).

ÉTAT démontrant les dépenses totales des différents bureaux du Cadastre, etc., ainsi que le coût du cadastrage des paroisses, cantons, villes, des inspections de ces arpentages, copie de livre de renvoi, copie de plans, et les dépenses du bureau général, pour l'année expirée le 30 juin 1882.

		\$ cts.	\$ cts.
Montréal.....	Bureau.....	2,737 06	
Québec.....	do.....	954 17	
Trois-Rivières.....	do.....	2,868 50	
Terrebonne.....	do.....	452 22	
			\$7,011 95
ARPENTAGES.—Paroisses, Villes et Cantons.			
J. O. Tremblay.....	Canton et Village de Chicoutimi.....	1,050 00	
P. T. C. Dumais.....	do Bagot.....	1,646 60	
Flav. Winter.....	do Percé.....	1,396 46	
Thos. Berlinguet.....	Village de Richmond.....	\$200 00	
" ".....	Paroisse de Ste. Félicité.....	150 00	
		350 00	
C. G. & C. C. Sheppard.....	Canton de Grantham.....	300 00	
P. G. Roy.....	Paroisse de St. Edouard de Frampton.....	400 00	
F. S. A. Pelletier.....	do St. Pacôme et Rivière Ouelle.....	416 25	
C. F. Roy.....	do St. Philippe de Néri et Mont Carmel.....	\$971 10	
" ".....	do St. Onésime.....	300 00	
		1,271 10	
Hiram Johnson.....	do St. Armand.....	300 00	
C. S. Lepage.....	Canton de Matane.....	353 85	
J. N. Gastonguay.....	do Arthabaska.....	\$708 00	
do do.....	do Chester.....	977 00	
do do.....	do Halifax.....	59 20	
		1,744 20	
J. Wilbrenner.....	Paroisse de St. Jean Baptiste de Rouville.....	101 60	
Joseph Burke.....	Paroisses de St. Joseph et St. Roch de Richelieu..	386 75	
F. F. Legendre.....	Paroisse de Ste. Pudentienne.....	200 00	
P. J. B. Fournier.....	Paroisse de St. André.....	12 00	
L. & P. Gosselin.....	Canton de Cleveland.....	\$300 00	
do do.....	do Inverness.....	300 00	
do do.....	do Shipton.....	600 00	
do do.....	Relevé de la rivière Bécancour.....	50 00	
		1,250 00	
Louis Gosselin.....	Arpentage de l'Isle d'Orléans.....	131 29	
L. P. Gauvreau.....	Paroisses de St. Hugues, Ste. Hélène dans le Comté de Bagot et la Paroisse de Berthier.	160 62	
P. Jobidon & J. P. B. Casgrain.....	Canton de Halifax.....	853 70	
J. H. Houde.....	do Wickham, etc.....	426 28	
J. Neilson.....	Paroisse de St. Gabriel de Brandon.....	650 00	
N. V. Lefrançois.....	do Ste. Anne, St. Joachim, St. Féréole et St. Tite des Caps.....	117 86	
H. Legendre.....	do St. Narcisse, St. Maurice, Mont Carmel et Village de Fermont.....	100 00	
P. O. Lefrançois.....	Ville de Berthier.....	45 10	
T. C. Michaud.....	Paroisse de Ste. Hélène.....	300 00	
P. R. A. Belanger.....	Ste. Henedine, Ste. Marie, Comté de Dorchester..	45 00	
John Sullivan.....	Cantons de Franklin et Godmanchester.....	753 20	
A. W. Mitchell.....	Roxton Falls.....	519 30	
Reporté.....		15,281 16	

APPENDICE No. 15 (a).—*Suite.*

ÉTAT démontrant les dépenses totales des différents bureaux de Cadastre, etc., ainsi que le coût du cadastrage des paroisses, cantons, villes, des inspections de ces arpentages, copie de livre de renvoi, copie de plans, et les dépenses du bureau général, pour l'année expirée le 30 juin 1882.

		\$ cts.	\$ cts.
	Montant rapporté.....	15,281 16	7,011 95
J. G. Bignell.....	Paroisses de St Joseph et Ste. Marie, de Beauce.	120 00	
M. Mitchell.....	Cantons de Shefford.....	300 00	
Felix Pagé.....	Ste. Croix, St. Giles, etc., comté de Lotbinière..	189 26	
J. C. Desmeules.....	Canton de Tadoussac.....	100 00	
H. H. Robertson.....	St Joseph, St. David, etc., Comté de Lévis.	422 05	
Hector LeBer.....	Ste. Anne, St. Prospère, et St. Tite, Co. Champlain	367 37	
L. J. E. Garon.....	Ste. Flavie, Ste. Angèle de Méricie et St. Joseph de Lepagé, Comté de Rimouski.....	72 00	
Jos. Lachaine.....	Isle du Pads.....	477 83	
A. A. Batchellar.....	Canton de Stanbridge.....	500 00	
C. C. Sheppard.....	St. Thomas de Pierreville.....	189 72	
Alex. Sewell.....	St. Antoine, etc., Comté de Lotbinière.....	131 67	
Z. C. Dupuis.....	Canton de Woodbridge.....	100 00	
F. A. Tetu.....	St. Modeste.....	125 00	
P. E. Lavergne.....	Canton Buckland et Paroisse of St. Malachie.....	54 95	
Felix Legendre.....	St. François de Beauce.....	211 00	
F. E. Brunelle.....	Canton Ireland.....	400 00	
			\$19,038 01
Inspections et vérifications d'arpentages.....		4,484 52	
Copies de plans.....		953 80	
Copies de livre de renvoi.....		1,215 72	
			6,654 04
BUREAU GÉNÉRAL—Dépenses générales.....			9,256 00
			\$41,960 00

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1882.

APPENDICE No. 16.

ÉTAT du nombre de lettres reçues par le Département des Terres de la Couronne,
depuis le 1^{er} juillet 1881, au 30 juin 1882.

Nombre de lettres reçues depuis le 1 ^{er} juillet 1881 au 30 juin 1882.....	8,378
Nombre d'Ordres-en-Conseil reçus depuis le 1 ^{er} juillet 1881 au 30 juin 1882.....	<u>42</u>

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1882.

APPENDICE No. 17.

ÉTAT démontrant le nombre d'instructions données aux Arpenteurs; le nombre de plans et de tracés copiés; le nombre de paroisses érigées; le nombre de rapports préparés et d'adjudications faites; le nombre de ventes et locations annulées; le nombre de lots compris dans ces ventes et locations; le nombre de lettres expédiées; le nombre de chèques émanés, et le nombre de reçus pour dépenses du 1er juillet 1881 au 30 juin 1882.

Instructions aux Arpenteurs.....	34
Plans et tracés copiés.....	385
Paroisses et villages érigés.....	12
Rapports.....	336
Adjudications.....	193
États.....	317
Ventes et locations annulées.....	329
Lots compris dans ces ventes et locations.....	473
Lettres expédiées.....	6,038
Cheques émanés.....	2,382
Reçus pour les dépenses.....	3,660

BUREAU DU CADASTRE.

Lettres reçues.....	662
“ écrites.....	697
Plans copiés.....	180
“ collationnés.....	113
Designations copiés.....	26,465
“ collationnées.....	60,871
Plans sur toile.....	58

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,

Québec, 30 juin 1882.

APPENDICE No. 18.

LISTE des Clercs surnuméraires et Dessinateur employés dans le Département des Terres de la Couronne, pendant l'année finissant le 30 juin 1882.

Noms.	Salaire par jour.	Date de la nomination.	Remarques.
J. J. Gahan, Clerc	\$2.00	4 Juillet 1878.....	Résigné, 1er Septembre, 1881.
F. X. Genest, Dessinateur.....	2.33	1er Août 1878.....	
Alfred Morisette, Clerc	1.64	6 Mars 1879.....	
Alp. Dumais, do.	2.33	10 Fev. 1882	
Jos. Grenier, do.	2.33	23 Mars 1880.....	
Chas. Lavoie, do.	2.33	do 1882.....	
W. H. Hatch, do.	2.33	15 Juin 1882	
Alf. Lacasse, Messager	1.11	9 Décembre 1880...	\$400 par année.
Olivier Couture do.	1.11	9 Mars 1882.....	Discontinué, 1er Juin 1882.

DIVISION DU CADASTRE.

J. A. Marcoux, Clerc.....	2.00	23 Décembre 1880..	Résigné 1er Janvier, 1882.
John O'Flaherty.....	2.33	12 Septembre 1881..	
Wm. Delaney.....	2.33	4 Juillet, 1881....	

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,

Québec, 30 juin 1882.

APPENDICE No. 19.

TABLEAU indiquant les chemins de colonisation dans la Province de Québec, les cantons qu'ils traversent, les noms et résidences des agents, le nombre d'acres encore disponibles, à titre d'octroi gratuit, sur chacun de ces chemins, et les règles et conditions sous lesquelles ces octrois sont faits.

CHEMIN TACHÉ.

GEO. SYLVAIN, Agent, Rimouski.

F. F. GAGNON, Agent, Rivière-du-Loup (en bas).

EUG. RENAULT, Agent, Montmagny.

..... acres disponibles.

Le chemin Taché n'est qu'en partie construit et traverse une partie du canton de Buckland et celui de Mailloux, dans le comté de Bellechasse, les cantons Montminy et Patton, dans le comté de Montmagny, ceux d'Arago, Garneau et Lafontaine, dans le comté de l'Islet, ceux de Chapais, Painchaud, Chabot et Pohénégamook, dans le comté de Kamouraska, les cantons Armand, Demers, Hocquart et Raudot, dans le comté de Témiscouata, ceux de Bédard, Chénier, Duquesne, Macpès, Neigette, Fleuriau, et partie de Cabot, dans le comté de Rimouski, où il aboutit au chemin Matapédia.

CHEMIN MATAPÉDIA.

GEO. SYLVAIN, Agent, Rimouski.

G. F. MAGUIRE, do New Carlisle.

12,452 acres disponibles.

Ce chemin part de Ste. Flavie, sur le fleuve St. Laurent, dans le comté de Rimouski, passe à l'extrémité Est du chemin Taché, dans le canton de Fleuriau, et de là, (faisant fréquemment intersection avec le chemin Kempt,) passe à travers le canton de Cabot,

la seigneurie du lac Matapédia et les cantons Lepage et Casupscull, dans le comté de Rimouski; et les cantons d'Assemetquagan et Ristigouche, à l'embouchure de la rivière Matapédia, dans le comté de Bonaventure.

CHEMIN KEMPT.

GEO. SYLVAIN, Agent, Rimouski.

G. F. MAGUIRE, Agent, New-Carlisle.

18,419 acres disponibles.

Le chemin Kempt a son point de départ sur la rivière Ristigouche, dans le canton de Ristigouche, traverse ce canton et celui d'Assemetquagan, dans le comté de Bonaventure, les cantons de Casupscull et Lepage, la seigneurie de Matapédia, le canton de Cabot, la seigneurie de Métis, dans le comté de Rimouski, jusqu'à la rivière Métis, sur le fleuve St. Laurent.

CHEMIN MATANE ET CAP CHAT.

GEO. SYLVAIN, Agent, Rimouski.

L. ROY, Agent, Cap Chat.

3,042 acres disponibles.

Ce chemin part de St-Jérôme, dans la seigneurie de Matane, comté de Rimouski, et longe la rive sud du fleuve St. Laurent, à travers les cantons St. Denis, Cherbourg, Dalibaire et Romieux, dans le même comté, et le canton de Cap Chat, jusqu'à Ste. Anne, dans le comté de Gaspé.

CHEMIN WARE ET LANGEVIN.

J. T. LETOURNEAU, Agent, St. François, Beauce.

..... acres disponibles.

Ce chemin traverse une partie des cantons Ware et Langevin.

CHEMIN MAILLOUX.

EUG. RENAULT, Agent, Montmagny.

9,650 acres disponibles.

Le chemin Mailloux part du chemin Taché, dans le canton de Mailloux, et traverse ce dernier canton et ceux de Roux, Bellechasse et Daaquam, dans le comté de Bellechasse, où il aboutit à la ligne provinciale.

CHEMIN TÉMISCOUATA.

F. F. GAGNON, Agent, Rivière-du-Loup (en bas).

15,898 acres disponibles.

Le chemin Témiscouata, dans le comté de ce nom, part de la Rivière-du-Loup, et traverse les cantons de Whitworth et Armand et la seigneurie de Témiscouata, où il aboutit à la ligne provinciale.

 CHEMIN ELGIN.

EUG. RENAULT, Agent, Montmagny.

2,700 acres disponibles.

Le chemin Elgin, dans le canton de L'Islet, part du fleuve St. Laurent, à St. Jean-Port-Joli, traverse les seigneuries et passe dans la ligne de division, entre les cantons Fournier, Ashford, Garneau, Lafontaine, Casgrain et Dionne, et fait intersection avec le chemin Taché, entre les cantons Garneau et Lafontaine.

 CHEMIN DU LAC ST. JEAN.

J. E. BOILY, Agent, St. Roch, Québec.

15,458 acres disponibles.

Le chemin du Lac St. Jean part du canton de Tewkesbury, dans le comté de Québec, traverse le canton Cauchon, et passe à travers les terres non arpentées et le canton Métabetchouan, jusqu'au village du même nom, dans le comté de Chicoutimi.

 CHEMIN MARITIME (RIVE SUD).

W. H. ANNETT, Agent, Gaspé Basin.

LOUIS ROY, Agent, Cap Chat.

20,338 acres encore disponibles.

Le chemin Maritime de la Rive Sud part de la seigneurie de Ste. Anne des Monts et traverse les cantons Tourelle, Christie et Duchesnay, la seigneurie de Mont Louis,

le canton Taschereau, la seigneurie de la Magdeleine, le canton Denoue, la seigneurie de la Grande Vallée des Monts, le canton Cloridorme, la seigneurie de l'Anse à l'Étang et le canton Sydenham, jusqu'au canton Fox, tous dans le comté de Gaspé.

CHEMIN MARITIME (RIVE NORD).

C. H. DUBERGER, Agent, Malbaie.

16,314 acres disponibles.

Le chemin Maritime de la Rive Nord part de la rivière Noire qui sépare le canton Callière de la seigneurie de Mont Murray, dans le comté de Charlevoix, traverse le dit canton Callière, dans ce dernier comté, et ceux de Saguenay, Tadousac, Bergeronnes, Escoumains et Iberville, dans le comté de Saguenay, longeant ainsi la rive nord du fleuve St. Laurent jusqu'à la ligne ouest de la seigneurie de Mille Vaches, dans le dit comté de Saguenay.

CONDITIONS DES OCTROIS GRATUITS.

- 1o. Le preneur d'un permis d'occupation, à titre d'octroi gratuit, devra de suite se rendre sur la terre qui lui est assignée et l'occuper. S'il manque de le faire sous un mois de la date de son billet, ou si, après s'être mis sur la terre, il l'abandonne, il sera considéré avoir, par là, perdu tout droit de l'obtenir.
- 2o. Il devra, sous quatre années de la date de ce billet, défricher et mettre en culture douze acres de la terre à lui assignée, c'est-à-dire, au moins trois acres chaque année, respectivement, y construire une maison et y résider jusqu'à l'entier accomplissement de ces conditions. Après leur accomplissement, il aura droit à une patente pour cet octroi.

-
30. S'il est dans la nécessité de laisser temporairement sa terre, il devra en prévenir l'agent local, et l'informer de la durée et des causes de cette absence projetée ; ce dont l'agent, si les causes de l'absence lui paraissent suffisantes, prendra note dans un livre. S'il s'absente sans permission, ou prolonge son absence au-delà du temps convenu, il sera considéré avoir, par là, perdu tout droit à sa location.
 40. Tout transport fait, ou toute tentative de faire transport de ce billet de location, sans la connaissance et la sanction préalable de l'agent, sera pareillement considéré comme faisant perdre tous les droits de celui qui s'en rendra coupable.
 50. Dans tous les cas d'abandon de la terre assignée, icelle terre sera aussitôt considérée disponible, et elle pourra être octroyée de nouveau, ou par location ou par vente.
 60. Il ne sera coupé de bois sur ce terrain avant l'émission de Lettres Patentes que pour défrichement, chauffage, bâtisses et clôtures ; et tout bois coupé contrairement à cette condition sera considéré comme ayant été coupé sans license sur les terres publiques. De plus cette location est et sera sujette aux licenses de coupe de bois actuellement en force.

NOTE.—Le système d'octrois gratuits en pratique dans cette province, à l'exception des octrois n'excédant pas dix acres pour maisons d'école, hôtels de ville, etc., et les octrois n'excédant pas cinquante acres pour les lieux de culte public, et cent acres pour fermes-modèles ou industrielles, est restreint, par la loi, aux terres mises en réserve pour cet objet le long ou chaque côté des chemins de colonisation mentionnés dans le tableau qui précède.

APPENDICE No. 20.

TABLEAU montrant les noms des chemins de colonisation, les noms des Agents et le nombre de locations émises sur ces chemins, depuis le 1er Juillet 1881, au 30 Juin 1882, inclusivement, etc.

Chemins.	Agents.	Locations émises.	N ^o . d'acres.	Locations annulées.	N ^o . d'acres.
Taché	G. Sylvain, F. F. Gagnon, E. Renault	34	3,140	8	700
Témiscouata	F. F. Gagnon.....	3	268	7	551
Matapédia	Geo. Sylvain et G. F. Maguire.....	14	1,338	5	491
Kempt.....	do do	8	800	2	200
Matane et Cap Chat.....	Louis Roy et Geo. Sylvain.....	13	945	12	531
Elgin.....	Eug. Renault			1	100
Etchemin	J. T. Letourneau	1	72		
Mailloux.....	Eug. Renault	3	150		
Ware et Langevin	J. T. Letourneau				
Lac St. Jean.....	J. E. Boily.....				
Maritime (rive sud).....	W. H. Annett et L. Roy.....	4	389	3	300
Maritime (rive nord).....	C. H. Duberger.....	13	799½		
Kennebec	J. T. Letourneau				
	Total.....	93	7,901½	38	2,873

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1882.

APPENDICE No. 21.

CONDITIONS DES VENTES DE TERRE.

N.B.—Ces conditions sont comprises dans la formule suivante du reçu donné à l'acquéreur lors de la vente d'une terre aux conditions d'établissement :

AGENCE DES TERRES DE LA COURONNE.

No.

\$

18

Reçu de la somme de
 étant le premier versement d'un cinquième du prix d'achat de acres
 de terre contenus dans lot No. dans le
 rang du township de P. Q., la balance étant payable en
 quatre versements égaux annuels, avec intérêt de cette date.

Cette vente, si elle n'est pas désapprouvée par le Commissaire des Terres de la Couronne, est faite sujette aux conditions suivantes, savoir : L'acquéreur devra prendre possession de la terre ainsi vendue dans les six mois de la date de la présente vente, et continuer d'y résider et de l'occuper, soit par lui-même, soit par d'autres, pendant au moins deux ans, à compter de ce temps ; et dans le cours de quatre années au plus, il devra défricher et mettre en culture une étendue d'icelle égale à au moins dix acres par chaque cent acres, et y construire une maison habitable d'au moins seize pieds sur vingt. Il ne sera coupé de bois avant l'émission de la patente que pour défrichement, chauffage, bâtisses ou clôtures ; et tout bois coupé contrairement à cette condition sera considéré comme ayant été coupé sans licence sur les terres publiques. Nul transport des droits de l'acquéreur ne sera reconnu dans aucun cas où il y aura eu défaut dans l'accomplissement d'aucune des conditions de vente. Les lettres-patentes n'émaneront dans aucun cas avant l'expiration de deux années d'occupation, ni avant l'accomplissement de toutes les conditions, même quand le prix de la terre sera payé en entier. L'acquéreur s'oblige à payer pour toutes améliorations utiles qui peuvent se trouver sur la terre vendue, appartenant à d'autres qu'à lui. Cette vente est aussi sujette aux licences de coupe de bois actuellement en force, et l'acquéreur sera obligé de se conformer aux dispositions de l'acte général des mines de Québec de 1880 et ses amendements. La dite vente sera aussi sujette à la réserve du bois de pin, conformément à l'acte 45 Vict., chap. 10.

Agent.

Avis.—Lorsque le Commissaire des Terres de la Couronne est convaincu qu'aucun acquéreur de terres publiques ou son cessionnaire, représentant ou ayant cause s'est rendu coupable d'aucune fraude ou abus, on a enfreint ou négligé d'accomplir quelque condition de la vente ; aussi lorsqu'aucune vente a été faite par méprise ou erreur, il peut annuler telle vente, reprendre la terre y désignée, et en disposer de même que si elle n'eût jamais été vendue. (Voir 20e section, 32 Vict., chap. 11.)

APPENDICE No. 22.

DIVISION MINIÈRE DE LA CHAUDIÈRE,
LA BEAUCE, 5 Avril, 1882.

L'Honorable Commissaire des Terres de la Couronne,
Province de Québec.

MONSIEUR,

Il n'y a eu que neuf établissements en opération depuis l'automne dernier, et deux qui ont fait des explorations préliminaires. Tous les autres sont fermés et ne recommenceront les travaux que dans le cours du présent mois.

Cinq à six nouvelles compagnies sont en voie de formation, soit en Canada, aux Etats-Unis ou en France, et on m'écrit de ce dernier pays qu'on sera ici au commencement de mai pour l'installation.

Un si grand nombre de nouvelles industries sont venues tenter les capitalistes, depuis quelques années, et l'industrie minière, toujours jeu de fortune, est si nouvelle pour notre population, que l'on hésite encore à y jeter son argent; mais peu à peu l'on sera forcément entraîné par l'exemple, et j'espère qu'alors on y mettra le nerf de la guerre, c'est-à-dire les capitaux nécessaires pour une exploitation scientifique et parfaite, qui seule peut donner des résultats satisfaisants.

L'élan serait bientôt donné si je pouvais divulguer les magnifiques résultats obtenus dernièrement par certaine compagnie; résultats qui sont rarement surpassés dans aucun pays du monde et dans n'importe quelle industrie.

Je suis persuadé qu'une exploitation perfectionnée, c'est-à-dire dans laquelle on diminuerait la perte de l'or dans les dalles (*sluices*) à sa plus simple expression, donnerait de beaux profits, là où, à peine aujourd'hui, on rencontre les dépenses.

Quelques compagnies certainement opèrent avec soin et économie, et réduisent la perte autant qu'il est possible de le faire avec le système actuel, sans encore être satisfaites du résultat. Voici un fait qui prouve combien elles peuvent perdre. L'une d'elles voulant connaître l'efficacité de ses dalles, mit trois hommes à laver de nouveau le résidu de quelques mois d'un précédent lavage, et ils ont recueilli en neuf jours au-delà de \$2000, malgré une perte nouvelle ayant encore les mêmes causes.

Il y a, m'assure-t-on, des machines récemment inventées qui réduisent énormément la main d'œuvre, nécessitant moins d'eau pour le lavage et ne laissant perdre que très-peu d'or. Peut-être que le gouvernement rendrait un immense service au développement de l'industrie minière en aidant une compagnie à en faire l'essai.

Je sais que certaines d'entre elles se prêteraient volontiers à cela, et, une couple de jours par semaine, mettraient gratuitement cette machine au service de ceux qui voudraient faire faire, en leur présence, des essais de leurs filons de quartz, car, dit-on, ce pulvérisateur et amalgamateur fonctionne aussi bien pour le quartz que pour l'alluvion.

Ce faisant, on éviterait la dépense devenue indispensable d'un analyste officiel, et à sa place on aurait à portée de tous, au centre des opérations et gratis, de quoi satisfaire les plus difficiles.

La compagnie qui prendrait cette machine à l'essai s'engagerait à l'acheter, si elle répondait à l'attente, tout en promettant de continuer les essais requis moyennant rétribution alors.

J'ai déjà eu l'honneur de mentionner la nécessité où l'on était de pourvoir ici même ou à Québec, aux essais de quartz aurifère et argentifère. Des faits récents viennent confirmer mes dires. Ainsi, il est venu à ma connaissance que des propriétaires de veines de quartz dont on avait obtenu d'excellents résultats par le broyage au pilon à la main et l'amalgamation, ou simplement le lavage avaient adressé plusieurs tonnes du même quartz à des analystes étrangers, et n'avaient eu que des réponses décourageantes. Sans vouloir taxer personne de mauvaise foi, ces propriétaires se sont imaginé que les réponses pouvaient être proportionnées au degré d'intérêt que ces analystes possédaient dans d'autres propriétés du même genre.

Comptant sur l'expérience et le parfait système de comptabilité de M. Moodie, le gérant de la *Canada Gold Company*, je me suis permis de lui poser des questions sur les mines de la Gilbert, et voici le résumé des réponses qu'il a eu l'obligeance de me transmettre.

Les mines d'alluvion de la Beauce peuvent être exploitées toute l'année. Sur la Gilbert, 65 hommes excaveront environ 120 tonnes ou 78 verges cubes par jour.

Il y aurait environ 160,000 verges cubes d'excavation, ou 4000 pieds de galeries souterraines dans les alluvions de la Gilbert, à part des grands travaux de surface faits en 1864-65. La profondeur des sept puits que sa compagnie a creusés depuis deux ans, varie de 53 à 65 pieds.

La moyenne de la production par verge cube de terrain aurifère, serait de deux gros., douze grains; (\$2.25). Le rendement varie beaucoup selon les localités et l'étendue des travaux.

Ce monsieur et plusieurs autres mineurs m'ont souvent fait voir dernièrement des pépites d'or dans du quartz, trouvées dans leurs terrains d'alluvion; et l'on sait

que ces mêmes terrains sont traversés par un grand nombre de filons quartzeux. Ce fait semblerait prouver de plus en plus que l'exploitation du quartz devra être très rémunérative.

J'ai commencé depuis un an à réunir au bureau de l'Inspecteur, à St. François, les matériaux d'un musée, pouvant être utile aux mineurs et aux personnes qui désireraient entrer dans l'exploitation de nos mines; et je dois beaucoup de remerciements aux chefs d'exploitation qui veulent bien m'aider dans cette intéressante collection.

Les accidents graves sont assez rares aux mines; mais comme deux pauvres mineurs viennent d'être victimes, par leur manque d'attention sans doute, du système dangereux, suivi pour opérer la descente ou montée des puits, je crois opportun de suggérer une nouvelle clause de la loi qui obligerait les chefs d'exploitation à abandonner les échelles verticales pour des échelles d'au plus vingt pieds de long, à plan incliné, avec plate-forme à chaque bout, comme cela se pratique dans d'autres pays.

Le coût de creusement des puits serait légèrement augmenté, mais la protection plus effective de la vie humaine le requiert.

La bonne entente n'a cessé de régner entre les mineurs.

Les constables sous mes ordres, se sont comme toujours, montrés zélés dans l'accomplissement de leurs devoirs difficiles parfois, car il ne s'agit pas seulement pour eux d'être les agents de la force publique, il leur faut de plus, souvent agir comme amiables compositeurs, et ramener la paix prête à être violée pour une voie d'eau dans un canal, ou une borne mal placée, ou un empiètement sur la propriété voisine, ou pour un de ces mille riens qui sont tout aux yeux des chercheurs d'or.

C'est là aussi un des principaux devoirs de l'Inspecteur d'une division minière qui rendrait la vie impossible sur nos mines, si au lieu d'être presque toujours un conciliateur, il se faisait, sans miséricorde, stricte juge de la loi, toute juste qu'elle soit.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très-humble serviteur,

H. J. J. DUCHESNAY,

Inspecteur, division minière de la Chaudière.

APPENDICE No. 22a.

DIVISION MINIÈRE DE LA CHAUDIÈRE,

LA BEAUCE, 14 octobre 1882.

L'Honorable Commissaire des Terres de la Couronne,
Province de Québec.

MONSIEUR,

La saison qui est sur le point de se terminer n'a pas été aussi fructueuse que la précédente pour les mineurs, et la cause en est, cette fois, en grande partie du moins, l'abondance des pluies qui ont inondé les galeries souterraines aux placers.

Presque toute exploitation réelle a été interrompue pendant plusieurs mois aux mines de la Rivière Gilbert, et les pompes à vapeur seules fonctionnaient sans interruption. Elle n'ont pu cependant empêcher l'eau de gagner constamment et d'envahir quelques-unes des mines qui enfin ont dû être abandonnées.

Leurs propriétaires, confiants dans la valeur de nos terrains aurifères, ne se sont pas découragés, et ont aussitôt recommencé ailleurs le creusage de puits profonds et dispendieux, mais qui n'exigent que le travail d'un nombre restreint d'ouvriers. Huit ou dix hommes suffisent en général à cette opération, un plus grand nombre se nuirait.

La "*Canada Gold Company*," qui employait depuis longtemps de 60 à 80 mineurs, ayant à peu près épuisé son *claim* sur les lots 12 et 13, St. Charles, dans Rigaud-Vaudreuil, a, elle aussi, travaillé tout l'été à de nouveaux puits, (*shafts*) et en conséquence n'a pu donner d'emploi qu'à une dizaine d'hommes.

La "*Chaudière Gold Mining Company*," la "*Grenville Mining Company of Ontario*," la Compagnie de MM. McArthur Brothers, celle qui exploite le fameux lot 13 de Lery, le Capitaine Thos. Richards, M. le Dr. J. Reed, ont tous été pareillement occupés à ouvrir de nouvelles mines sur la Gilbert.

Le nombre de licences et les revenus qui en découlent pour l'Etat, se sont donc ressentis de cette diminution momentanée dans le nombre d'hommes employés, mais la nature même des travaux accomplis nous assure que ces compagnies devront sous peu reprendre leurs allures accoutumées.

Depuis 1863, on n'a exploité qu'un seul gisement aurifère alluvial, sur la Rivière Gilbert, et ce gisement s'est montré très-riche en plusieurs endroits; mais voici que dernièrement on a mis à découvert presque sur le sommet du coteau, et quatre-vingt

cinq pieds en dessous de la surface actuelle du sol, un autre lit de gravier, contenant des pépites plus nombreuses et plus grosses en moyenne que dans le premier dépôt.

Le gérant de la compagnie qui a fait cette découverte me dit que plus leurs galeries (*drifts*) s'étendent vers le sommet du coteau, plus elles s'enfoncent vers le centre de la terre et plus le gisement devient riche.

A une dizaine d'arpents de cet endroit et plus en aval, on vient de toucher aussi sur le même gisement qui donne de si belles espérances pour l'avenir.

Des travaux de recherche se sont faits sur le ruisseau d'Ardoise à St. George, pendant l'été, et se continuent encore.

La compagnie St. Onge y a creusé un puits qui atteint déjà une profondeur de 107 pieds. Les indications sont encourageantes, et je m'empresse de vous faire part du résultat, aussitôt qu'on aura atteint le *bed-rock*; s'il est favorable, on aura ouvert un immense champ d'exploitation en dehors du sentier tracé de Rigaud-Vaudreuil.

Aux Rapides du Diable, la compagnie américaine, dont M. H. S. Porter dirige les recherches, a dû encore une fois différer à l'année suivante la continuation de ses travaux; car une crue subite de la rivière Chaudière a enlevé tout espoir de mettre à sec cette année son lit doré, qu'on espérait enfin atteindre le lendemain même.

La "*Gold Mining Association of Canada*," ayant complété son canal de quinze milles de longueur, s'est résolument mise à l'œuvre, et malgré les inondations qui, pour elle aussi, ont deux fois, durant le cours de l'été, emporté les ponts qui portaient ses conduits d'eau, elle a pu, depuis environ un mois, se servir de toute la force de son immense pouvoir hydraulique. L'eau partant de son réservoir, au bout du canal, se précipite par des conduits de quinze pouces de diamètre, d'une hauteur de 217 pieds, pour sortir d'une tête de tuyau (*nozzle*) n'ayant au plus que quatre pouces de diamètre. Une barre de fer, quelque vigoureux que soient le bras qui la manie, ne traverse pas un tel jet d'eau.

Avec son aide, quatre hommes font plus d'ouvrage par jour que cent hommes avec les pelles, les pics et les dalles ordinaires.

Je ne puis connaître les résultats généraux obtenus, car dans ces sortes d'exploitation, on ne lave que rarement les doubles fonds des dalles spéciales, et on ne l'a pas fait encore depuis le commencement des travaux, cette saison.

Plusieurs autres petites sociétés de mineurs ont travaillé cet été en différents endroits et paraissent très-satisfaites. Sans y faire fortune, tous me disent qu'ils gagnent leur vie aussi bien au moins que dans n'importe quelle industrie.

Si les travaux des mineurs sont durs parfois, ils ont aussi leurs joies, leurs surprises et la liberté.

En tout dix-neuf compagnies ou sociétés, grandes et petites, ont travaillé à nos mines d'or cette saison.

A part quelques légers incidents, la paix n'a cessé de régner entre les mineurs, mais nous devons aux constables l'apaisement, dès le début, de plusieurs querelles.

Nous avons réussi à faire fermer sur les mines et dans les environs, toutes les tavernes, moins une peut-être, qui de temps en temps et malgré les amendes répétées, lève encore ses rideaux. J'espère qu'on la fera disparaître comme les autres.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très-humble serviteur,

H. J. J. DUCHESNAY,
Inspecteur, division minière de la Chaudière.

APPENDICE No. 23.

BUREAU DU CADASTRE,
MONTRÉAL, 20 octobre 1882.

A l'Assistant-Commissaire des Terres de la Couronne, etc., etc.

MONSIEUR,

Conformément à la teneur de votre lettre du 17 courant, j'ai l'honneur de vous transmettre le rapport des travaux exécutés par ce bureau durant l'année fiscale 1881-82.

Le cadastre de la paroisse Farnham-Est, dans le canton Farnham, comté de Brome, a été complètement terminé; le livre de renvoi ainsi que le plan (en double) de cette localité ont été transmis.

Le cadastre et la subdivision du lot No. 18 du quartier St. Laurent, cité de Montréal, conformément aux instructions du 15 octobre 1881, a aussi été effectué; les plans et les livres de renvoi (en double) en ont été transmis au Département des Terres de la Couronne.

Un grand nombre de vérifications et de corrections ont été faites sur les plans cadastraux et dans les livres de renvoi dans le district de Montréal, outre l'accomplissement des devoirs réguliers du bureau.

Le tableau ci-joint démontrera plus clairement l'étendue et la nature des travaux exécutés.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

F. W. BLAIKLOCK,

A. P.

APPENDICE No. 23a.

TABLEAU SYNOPSIS des opérations cadastrales effectuées par le Bureau de Cadastre de Montréal, du 1er Juillet 1881 au 30 Juin 1882.

LOCALITÉ.	Superficie des terrains cadastrés.			Lots portés au livre de renvoi.	Longueur des chemins, chemins de fer et rivières relevés.		Date de la clôture du Cadastre.	REMARQUES.
	Acres.	R.	Per.		Pieds.	Milles.		
Paroisse de Furnham Est	35,746	3	02	700	94	51	23 Mai, 1882.	Cette superficie comprend les chemins et les rivières.
Quartier St-Laurent, Montréal.....	61	1er Fév., 1882	
Totaux.....	35,746	3	02	761	94	51		

Bureau du Cadastre, Montréal, 20 Octobre 1882,

F. W. BLAIKLOCK,
A. P.

APPENDICE No. 24.

TROIS-RIVIÈRES, 8 Juillet 1882.

E. E. TACHÉ, ÉQUIER,
Assistant-Commissaire des Terres de la Couronne,
Québec.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de faire rapport des travaux que j'ai exécutés depuis le 30 juin 1881, à venir au 30 juin 1882, et de vous transmettre, avec la présente, un tableau détaillé de mes opérations.

J'ai continué l'arpentage de la paroisse de St. Léon-le-Grand et en ai dressé le plan brouillon que j'ai exposé à l'examen des propriétaires, le 4 octobre 1881, après avis publics à cet effet. J'en ai depuis dressé le plan officiel et fait le livre de renvoi original que j'ai transmis à votre département le 12 avril 1882. Cette paroisse contient 603 lots ou parcelles, couvrant une superficie de 23,272 arpents.

J'ai fait ensuite l'arpentage de la paroisse de St. Paulin (partie comprise dans les fiefs et seigneuries de Grandpré, Dumontier et le Gore de Hunterstown) et en ai dressé le plan brouillon que j'ai exposé à l'examen des propriétaires le 24 et le 25 de juin dernier (1882) après avis publics à cet effet. J'en ai dressé le plan officiel et fait le livre de renvoi original que j'ai transmis à votre département le 6 du présent mois.

Cette paroisse contient 457 lots ou parcelles couvrant une superficie de 17,284 arpents 96 perches et 254 pieds; sur ce nombre, 449 lots sont compris dans les fiefs et seigneuries de Grandpré et Dumontier, et 8 dans le Gore de Hunterstown. Cette dernière partie comprend une superficie de 656 acres, 1 rood et 17 perches.

A part les travaux que je viens de mentionner, j'ai fait le relevé de la Grande Rivière-du-Loup, commençant à la chute (autrefois nommée moulin de Baker) jusqu'à la ligne nord-est du fief Dumontier, de là par la ligne entre le dit fief Dumontier et le fief Gatinéau jusqu'à la Grande Châte, distance de 15 arpents.

De plus, j'ai continué le relevé de la dite Rivière-du-Loup, en montant jusqu'en haut de la rivière Pin-Rouge, près de la ligne nord-ouest du canton Descalottes, au bout duquel relevé j'ai marqué un pin sur le côté nord-est d'icelle rivière, et mentionné le nombre de courses, la date et mon nom; le tout comprenant un parcours de 38 milles et 16 chaînes, et de 305 courses ou stations.

J'ai relevé ensuite la décharge du lac Sac-à-Comie et le lac même sur un parcours de 25 milles et 78 chaînes, comprenant 305 courses ou stations.

De plus j'ai fait le relevé de la Rivière-aux-Ecorces depuis son embouchure jusqu'à la ligne sud-est du canton Chapleau, distance de 14 milles et 5 chaînes, comprenant 238 courses ou stations. J'ai aussi fait le relevé de la rivière St. Louis, de la rivière Chacoura, des cours d'eau et des chemins dans la paroisse de St. Paulin, comprenant un parcours de 28 milles, et de 331 courses ou stations. J'ai aussi commencé le chaînage des lignes extérieures du canton de Hunterstown, complétant la paroisse de St. Paulin dans le comté de Maskinongé.

Dans le même laps de temps, j'ai cadastré les emplacements du Poste de Hunterstown, la concession des Allumettes, celle des Chaudières et celle de Robine, situées le long de la Grande Rivière-du-Loup, près des moulins de la compagnie de Hunterstown.

J'ai fait un certain nombre de vérifications et de corrections dans les paroisses de Ste. Monique, Ste. Brigitte et Ste. Perpétue, dans le comté de Nicolet.

Ces corrections ont été effectuées sur les plans et dans les livres de renvoi du dit comté de Nicolet, en même temps que les devoirs du bureau auquel j'appartiens.

(Signé.)

Ls. O. A. ARCAND,

Arpenteur Provincial.

APPENDICE No. 24a.
 TABLEAU SYNOPSIS des travaux de cadastre du District des Trois-Rivières, depuis le 1er Juillet 1881 au 30
 Juin 1882.

LOCALITÉ.	Mesure française. Superficie cadastrée.			Mesure anglaise. Superficie cadastrée.			Nombre de parcelles désignées au livre de renvoi.	Longueur en milles de relevés de chemins, cours d'eau, et rivières, etc.		Nombre de courses ou stations.	Date de clôture.	Date de transmission au Département des Terres de la Couronne.
	Arpents.	Per.	Pd.	Acres.	Roods.	Per.		Milles.	Chai- nes.			
Comté de Maskinongé, Paroisse St. Léon-le-Grand	23,272						603	38	50	391	4 Octobre, 1881.....	12 Avril, 1882.....
Paroisse St. Paulin.....	17,284	96	254	656	1	17	457	28		331	26 Juin, 1882.....	6 Juillet, 1882.....
Cantons de Hunters- town et Descalons.....								78	19	848		
Totaux.....	40,556	96	254	656	1	17	1,060	144	69	1,570		

L. O. A. ARCAND,
Arr. Prov.

BUREAU DU CADASTRE,
 Trois-Rivières, 8 juillet 1882.

APPENDICE No. 25.

TABLEAU GENERAL donnant la superficie et le nombre de lots cadastrés par les bureaux de cadastre de Montréal et de Trois-Rivières, ainsi que par les arpenteurs qui ont opéré à prix fixe, depuis le 1er Juillet 1881 jusqu'au 30 Juin 1882.

Division cadastrale.	Comté.	Localité.	Superficie des terrains cadastrés.						Nombre de lots entrés au livre de renvoi.	Remarques.	
			Acres.	Roods.	Perches.	Pieds.	Arpents.	Perches.			Pieds.
Montréal	Missisquoi	Paroisse Farnham Est	35,746	3	02	700	
Trois-Rivières...	Maskinongé	" St. Léon le Grand	23,272	603	
	"	" St. Paulin	656	1	17	17,284	96	254	457	Cadastré par Lachaine, Joseph.
	Berthier	" Isle du Pads	17,693	573	Desmeules, J. C.
	Saguenay	Canton Tadousac	28,784	407	"
	"	Village "	9,400	460	"
	Missisquoi	Ville West Farnham	1,045	1,580	Mitchell, M.
	"	Paroisse St. Armand Est	29,706	463	Johnson, H.
	"	" " Ouest	20,584	391	"
	Huntingdon	Village Huntingdon	483	2	16	328	Sullivan, John.
	"	Canton Godmanchester	87,352	1,418	"
Kamouraska	Paroisse Ste. Hélène	20,189	402	Michaud, Cléop.
Chicoutimi	" St. Alphonse	33,600	592	Dumais, P. T. C.

APPENDIX No. 26.—*Suite.*

TABLEAU GÉNÉRAL donnant la superficie et le nombre de lots cadastrés par les bureaux de cadastre de Montréal et de Trois-Rivières, ainsi que par les arpenteurs qui ont opéré à prix fixe depuis le 1er juillet 1881 jusqu'au 30 juin 1882.

Division cadastrale.	Comté.	Localité.	Superficie des terrains cadastrés.						Nombre de lots entrés au livre de renvoi.	Remarques.
			Acres.	Poods.	Perches.	Pieds.	Arpens.	Pieds.		
	Chicoutimi	Paroisse St. Alexis	25,276						477	Cadastré par Dumais, P. T. C.
	"	Village Bagot	653	2	01				355	"
	"	Village St. Alexis	148						166	"
	Dorchester	Paroisse St. Edouard Frampton	42,525						613	Roy, Geo. P.
	Arthabaska	Canton Chester							1,281	Gastonguay, J. N.
	"	"	73,554						21	"
	"	"							64	"
	"	"	25,031	0	19				900	"
	Drummond	"	76,428	3					1,323	Sheppard, C. C. et C. G.
	"	Village Drummondville	448						273	"
	Gaspé	Canton Percé	54,231	3	03				1,137	Winter, Flavien.
	Mégantic	"	65,236	0	16				1,347	Jobidon, P.

APPENDICE No. 25.—*Suite.*

TABLEAU GÉNÉRAL donnant la superficie et le nombre des lots cadastrés par les bureaux du cadastre de Montréal et de Trois-Rivières, ainsi que par les arpenteurs qui ont opéré à prix fixe depuis le 1er juillet 1881, jusqu'au 30 juin 1882.

Division cadastrale.	Comté.	Localité.	Superficie des terrains cadastrés.						Nombre de lots entrés au livre de renvol.	Remarques.
			Acres.	Roods.	Perches.	Pieds.	Arpents.	Perches.		
Richmond	Canton	Shipton	45,513	2	911	Cadastré par Gosselin, P. & L.
Mégantic	"	Inverness	65,609	2	16	1,448	"
Kamouraska	Paroisse	St. Paschal (partie)	9,456	288	Dupuis, Z. C.
"	Canton	Woodbridge (partie)	35,434	3	12	429	"
Dorchester	"	Buckland (6e Rang)	3,931	0	03	38	Laveigne, P. E.
Rimouski	Paroisse	Ste. Félicité	47,837	2	02	755	Berlinguet, Ths.
Chicoutimi	Ville	Chicoutimi	1,299	0	03	1,184	Tremblay, J. O.
"	Paroisse	Chicoutimi	37,373	0	01	784	"
Terrebonne	"	St. Adèle d'Abercrombie	35,773	2	16	578	Leclair, J. H.
Mégantic	Canton	Ireland	66,414	715	Brunelle, F. E.
Drummond	"	Wickham Est.	58,550	1	02	620	Ashe, W. A.
"	"	Wickham Ouest								
Joliette	Paroisse	St. Jean de Matha	29,670	690	Bourget, A.
Totaux			1,018,083	0	09	108,108	24,771

E. E. TACHÉ,
Assist.-Comm.

Département des Terres de la Couronne, Québec, 30 Juin 1882.

APPENDICE No. 26.

ETAT indiquant le nombre de milles de vérification d'arpentages effectués par différents arpenteurs dans les localités ci-dessous mentionnées, et le coût moyen par mille, pour l'année fiscale 1881-82.

Noms des arpenteurs.	Date des instructions.	Localités.	Comtés.	Nombre de milles mesurés.	Coût total.	Coût moyen par mille.
Lachaine, Jos	27 Octobre, 1881	Paroisse St. Armand Est.	Missisquoi	43	\$ 175.25	
"	"	" " Ouest.	"			
"	"	Canton Stanbridge.	"	44½	174.30	
"	21 Déc,	Paroisse Ste. Hélène.	Kamouraska	17	50.00	
Lefrançois, N. V.	27 Octobre, 1881	Canton Halifax.	Mégantic	79	572.00	
Morency, D. C.	21 Novembre, 1881	" Shipton.	Richmond			
"	"	" Chester	Arthabaska			
"	"	" Inverness	Mégantic	301½	1,177.56	\$4.34.
"	17 Janvier, 1882.	" Arthabaska	Arthabaska			
"	25 Avril,	" Halifax (partie)	Mégantic			
"	30 Mai,	" Ireland	"	55	214.56	
Ashe, W. A.	29 Novembre, 1881.	" Grantham	Drummond	57	335.64	
"	"	" Wickham (partie)	"	19	241.54	
O'Sullivan, H.	23 Janvier, 1882	Paroisse St. Edouard de Frampton	Dorchester	61		
			Totaux	677	\$2,940.85	

E. E. TACHÉ,
Assist.-Comm.

Département des Terres de la Couronne, Québec, 30 Juin 1882.

APPENDICE No. 27.

RAPPORT DES ARPENTEURS.

EXTRAIT du rapport de la vérification de l'arpentage du canton Cameron, par E. J. Rainboth, A. P.

“ Il y a, sur le front de la rivière, une fort belle étendue de bonne terre s'étendant vers l'intérieur, jusqu'au lac au Rat, de là, dans une direction sud, au lot No. 14, et se continuant ensuite en arrière jusqu'au Grand Lac.

“ Il se trouve aussi le long de la limite supérieure du canton une bonne partie de terre, ainsi que de petits plateaux dans d'autres localités. Je considère qu'un tiers environ de ce canton se compose de terre arable, le reste étant rocheux, avec des indices de mines d'apatite, de plombagine et de fer ; mais il n'y a aucun bois de commerce, ayant été soit manufacturé ou détruit par le feu.

“ L'on rencontre une magnifique série de lacs sur le cours d'eau appelé *Post-Creek*, qui s'étendent de la rivière Gatineau au Grand Lac, et fourmillent de poissons de la plus belle variété, tels que truite, poisson blanc, brochet, etc., et le commerce de poisson s'y fait sur un assez grand pied, durant la saison d'hiver, non seulement parmi les colons, mais aussi par un grand nombre de gens des localités environnantes. Bon nombre des environs d'Ottawa vont aussi l'hiver y faire la pêche.

“ Il y a sur le *Post-Creek* trois excellentes places de moulins, dont l'une se trouve près de la décharge du lac Rond, où il a déjà existé un moulin qui a été détruit par le feu et n'a jamais été rebâti depuis. Un moulin à scie se trouve au centre du quatrième rang, soit sur le lot No. 15 ou 16.”

APPENDICE No. 28.

CANTON PARKMAN (MAINTENANT BOIS) PAR P. GRIFFIN, A. P.

“ L'aspect général du canton est montagneux, rocailleux et très-peu propre aux établissements ; au contraire, sur le bord de la rivière, le terrain est généralement plan et bon pour la culture. Déjà l'on voit des commencements d'établissements, au

nord des lacs, là où passe le chemin de fer, les terres autour de ces lacs étant planes et bien propres aux établissements, surtout lorsque ce chemin sera en opération.

“ Ce centre possède de nombreux cours d'eau, et est par conséquent bien arrosé.

“ Les bois de commerce dominants sont le merisier rouge et blanc, la pruche, le tremble et l'épinette, laquelle s'y trouve en abondance. Cependant, beaucoup de cette épinette a été enlevé par les maisons Benson, Bennett et Cie., et autres.

APPENDICE No. 29.

SUBDIVISION DES LIGNES EXTÉRIEURES DES CANTONS LESLIE ET CAWOOD, PAR JAMES RONEY, A. P.

“ Bien que cette contrée soit en quelques endroits quelque peu raboteuse, la terre en est cependant productive et donne de bonnes récoltes, surtout celle du foin; et ceux qui s'occupent des terres ont des maisons confortables et y sont à l'aise.

“ Il y a plusieurs chemins carrossables, mais je me bornerai à ne parler que du principal d'entre eux, venant du haut de la rivière Coulonge; il passe à travers la partie ouest du canton Clapham et coupe la ligne extérieure de ce canton, à peu près sur le lot No. 35.

Il y a aussi un autre bon chemin qui passe sur l'établissement Legault, et coupe la dite ligne sur le lot No. 19. Ils se rejoignent tous deux au dépôt du lac à la Louvre, et sont les principaux chemins de colonisation de cette localité. Du dépôt à Clarendon Centre, il y a un autre chemin, un second au village de Bryson, et un troisième qui conduit au village Cazabazua, et suit presque tout le temps tout près de la ligne extérieure; tous ces chemins sont d'un grand avantage pour la localité.

“ Le dépôt du lac à la Louvre est à environ un mille et demi de la ligne. C'est une fort jolie place, où il se fait beaucoup d'affaires avec les établissements environnants; il y a un bureau de poste.

“ Il y a dans Leslie plusieurs maisons de commerce, un moulin à farine, plusieurs scieries, quelques églises et diverses maisons d'amusement.

“ Cette région est fort bien arrosée par divers cours d'eau et lacs dont les eaux sont pures et saines. Quelques-uns des lacs regorgent de poissons, et les amateurs de pêche à la truite s'en donnent à cœur joie.

“ La rivière Cazabazua coule à travers une bonne partie de mon arpentage ; c'est un beau cours d'eau ; ses berges étant en plusieurs endroits très-peu élevées, donnent au bétail le meilleur pâturage. Il y a plusieurs places de moulins sur cette rivière ; il y a aussi une grande scierie, bâtie à l'endroit où le chemin qui vient de Cawood traverse la rivière. Et à en juger par les magnifiques constructions qu'il y a dans les environs de cet établissement, cette scierie doit être d'un avantage incontestable pour la localité.

“ Quant aux ressources minières, je dois dire qu'on n'en a fait peu de cas jusqu'à présent, bien que je sois convaincu qu'il y en a en abondance dans cette localité.

“ Durant cet arpentage j'ai trouvé des indices de minerai sur les lots avoisinant la ligne de Cawood et Leslie. J'ai aussi trouvé d'autres indices de minerai sur la ligne extérieure, vers le lac à Moore, situé dans la partie ouest de mon arpentage ; et bien que le temps m'ait manqué pour faire de minutieuses recherches, je crois cependant qu'il y existe quelque mine.

“ Vu le développement rapide qui s'est opéré dans cette localité, depuis quelques années, toutes les terres disponibles des cantons Leslie et Cawood, ainsi que des environs, ont été prises, et voilà pourquoi je considère qu'il devient nécessaire, dans l'intérêt de la colonisation, d'ordonner l'arpentage de la région située en arrière des cantons de Huddersfield et Clapham.”

APPENDICE No. 30.

SUBDIVISION EN LOTS DE FERME DE PARTIE DE LA LIGNE CENTRALE DU CANTON DE THORNE, DE SA LIGNE EXTÉRIEURE SUD-OUEST, DU GORE DE THORNE, ET DE LA LIGNE EXTÉRIEURE NORD D'ONSLOW, PAR JAMES RONEY, A. P.

“ Le terrain sur le front de Thorne, depuis la ligne extérieure de Leslie au lot No. 44, est en quelques endroits raboteux et rocheux, et quoique plusieurs des lots soient occupés et améliorés, ils sont cependant plus propres aux opérations minières qu'à la culture.

“ Du lot 44 à la ligne sud-est du Gore de Thorne, le terrain est le même. Le sol, qui est de bonne qualité, est recouvert d'une riche couche d'alluvion, et les colons y vivent en général fort aisément.

“ De l'angle sud-ouest du Gore et le long de la ligne extérieure jusqu'au lac à

Philippe, la terre est toute défrichée, quelques parties sont ensemencées, d'autres sont en prairies, et le reste est en pâturage.

“ Je pense que tout le terrain au sud-ouest du lac est occupé ou pris, et bien que rocheux, il est cependant de meilleure qualité jusqu'à la ligne de Aldfield, que celui que j'ai arpenté au nord-ouest du lac.

“ Il y a du côté nord du lac à Philippe une grande rangée de montagnes qui, d'après mon opinion, contiennent du minerai de fer et autre, et sont d'un aspect gigantesque.

“ Le terrain le long de la ligne nord d'Ownslow est propre à la culture, et les lots sont presque tous pris. Le sol, qui est presque partout d'argile, est sec et élevé.

“ J'ai rencontré, vers l'extrémité nord-est de cette ligne, dans Ownslow, une grande étendue de bonne terre, défrichée et en culture, et les colons paraissent jouir de tout le confort désirable.

“ Les cantons situés sur le parcours des lignes que j'ai arpentées, renferment des terrains de qualité supérieure, et les colons y sont généralement à l'aise, et fort bien pourvus d'animaux de toute espèce, tels que chevaux, vaches, moutons, cochons, volailles, etc., et les commerçants vont s'y approvisionner de beurre, d'œufs, etc.

“ Il y a de nombreux cours d'eau et lacs dont les eaux sont pures et saines. Il y a en outre plusieurs chemins importants, dont quelques-uns nécessiteraient de l'aide du gouvernement, et je suis d'avis que si l'on améliorait ces voies de communication la jeunesse, qui est toujours portée à émigrer vers des contrées lointaines, resterait au pays.”

APPENDICE No. 31.

CATON COLRAINE, PAR JOHN S. O'DWYER, A. P.

RANG I.

“ Lots Nos. 4 à 19, sol bon, sable, terre grasse et quelque peu rocheuse. Bois, merisier, tremble, pin blanc, érable et pruché.

Nos. 20 à 23, sol médiocre, terre basse et savaneuse. Bois, cèdre, pruche, tremble et merisier.

“ Nos. 24 à 30, sol pauvre, rocheux et raboteux, avec quelques savanes et brûlés. Bois, petites épinettes, tremble et pin rabougri.

RANG II.

“ Terrain bon, généralement ondoyant, et d'un sol glaiseux, excepté les lots 13, 14 et 15 qui sont plats et d'un pauvre sol. Bois, épinette, merisier, érable et pin blanc de bonne dimension. Sur les lots 14 et 15 c'est généralement l'épinette, le tremble et le cèdre; ce dernier est de haute futaie.

RANG III.

“ Semblable au rang II, sur le front et en arrière, raboteux et rocheux, boisé en partie d'épinette, pruche et pin blanc de haute futaie. Le plus beau pin que j'ai rencontré se trouve sur le cordon des rangs III et IV.

RANG IV.

“ Sur le front il est raboteux et accidenté comme le rang III, et plus uni en arrière. Les bois sont l'épinette, la pruche et le pin blanc de bonne dimension.

RANGS V ET VI.

“ Dans les parties subdivisées, c'est passable, le terrain étant généralement plan et légèrement ondoyant. Bois, épinette, cèdre et pin de moyenne grandeur.

RANG VII.

“ No. 1 sol bon, mais rocailleux, épinette, tremble, pin blanc; le reste de ce rang n'est pas subdivisé.

RANG VIII.

“ Environ la moitié se trouve dans un brûlé et est impropre à la culture; le reste renferme un bon sol (marne sablonneuse). Bois, épinette, merisier rouge et blanc, tremble et érable.

RÉSERVE DES SAUVAGES.

“ Le sol, quoique bon en partie, est cependant, en général, de qualité médiocre; terrain raboteux et accidenté, mais bien boisé d'épinette, tremble et pin de petite dimension. Le meilleur pin a été coupé et enlevé.

RANG XIII.

“ Le sol est bon sur le cordon du rang B, surface ondoyante et boisée en belle épinette, pruche, cèdre, pin rouge et blanc sur son cordon et celui du rang XII, dont le sol est pauvre et d'une surface unie, boisée d'épinette médiocre.

RANGS XII, XI ET X.

“Le sol, pour la plus grande partie, est de qualité secondaire, et quoique un peu meilleure dans la partie sud-est de ces rangs, il est plat et boisé d'épinette, pruche et cèdre. Le rang X, le long de la ligne sud-ouest, est de meilleure qualité, boisé d'épinette et pin. No. 19 de ce rang contient beaucoup de pin rouge et blanc de moyenne grandeur.”

APPENDICE No. 32.

CANTONS RISBOROUGH ET MARLOW, PAR J. GEO. BIGNELL, A. P.

RISBOROUGH.

“Ce canton est plus montagneux que celui de Marlow, mais une bien petite portion est impropre à la culture, si l'on peut désigner ainsi les parties les plus raboteuses ou montagneuses, qui peuvent servir de pâturage.

“La qualité du sol, en quelques endroits, est très-bonne, tandis que nulle part l'on puisse le qualifier tout à fait de mauvais; il est au contraire bien passable.

“Il y a encore une quantité considérable de bois d'épinette, presque partout où j'ai arpenté, et dans quelques endroits, il y abonde.

MARLOW.

“Ce canton est plus uni que celui de Risborough, et le sol y est le même que dans les meilleures parties de ce dernier, mais il est plus susceptible de culture et mieux adapté aux fins de la colonisation.

“Le bois d'épinette n'y est pas non plus aussi abondant, mais il est de meilleure qualité et plus grand. Il y a moins d'arbres desséchés. Somme toute, je considère ce canton aussi bon pour le moins que l'autre.

“Le plus grand inconvénient qui existe dans ces deux cantons, est le manque d'eau, pour le besoin du bétail en été.

“Au sujet des ressources minères de ces cantons, j'ai fait une collection de spécimens de pierre que j'en transmets au département, lesquels parleront pour eux-mêmes.

“J'ai aussi pris note de toutes les veines de quartz que j'ai rencontrées durant le progrès de mon ouvrage. Les rochers sont stratifiés et paraissent courir dans une direction nord-est.

“ Les veines de quartz, là où il s'en trouve plus qu'une dans la même localité, paraissent courir, quelques fois, les unes vers les autres, et ensuite s'éloigner pour se rejoindre plus loin. Une belle de ces veines, de deux à trois pieds de largeur, sur je ne puis dire quelle hauteur, existe sur le lot No. 6 du second rang de Marlow. Comme il y a eu déplacement des couches, par je ne sais quelle cause, cette veine est très-apparente. J'en ai ramassé quelques échantillons, que je produis, avec quelques autres que j'ai pris d'un puits, creusé sur le lot No. 1, du septième rang de Marlow. Ce puits est d'environ six pieds carrés sur seize de profondeur. Les deux veines de quartz qui s'y trouvent paraissent courir dans une direction nord-est, et sont à cinq pieds l'une de l'autre. L'une d'elles est large d'environ dix pouces et l'autre de six.”

APPENDICE No. 33.

EXTRAIT DU RAPPORT SUR L'ARPENTAGE DU CANTON MATANE, PAR C. SAMUEL
LEPAGE, A. P.

“ En général, le terrain que j'ai eu à arpenter est onduleux, accidenté, et quelques fois montueux. Cependant, il s'y trouve des plateaux assez étendus dont le sol est de qualité supérieure. Il y a un grand nombre de lacs dont les bords, pour la plupart, sont boisés d'épinette noire. J'ai fait le relevé de tous ceux excédant vingt-cinq acres. J'ai aussi relevé la partie de la rivière Matane comprise dans ce canton. Il y a, en outre, la rivière Petchedetz qui se sub-divise en deux branches. Il s'est fait, dans le cours de l'hiver dernier, un chantier d'épinette assez considérable sur cette rivière, et aussi sur la rivière Matane, par M. Elie Généreux. L'épinette est le seul bois exploitable qu'on y rencontre.

“ Le terrain s'élève graduellement en suivant la ligne centrale, depuis le neuvième rang jusqu'à l'arrière-ligne du canton, où nous atteignons la hauteur des montagnes qui bordent la rivière Matapédia. De chaque côté de la ligne centrale les eaux se séparent et se jettent, celles du nord-est, dans la rivière Matane, et celles du sud-ouest se jettent partie dans la rivière Blanche et partie dans le lac Matapédia.

“ Les berges que forme la rivière Matane sont partout d'un accès très difficile et rendent la plus grande partie du terrain avoisinant généralement inculte. Elles sont d'une hauteur approximative de quinze cents pieds au-dessus du niveau de la rivière ; elles sont ordinairement vallonneuse, et parfois à pic. Au pied de ces berges, les plateaux qui s'y trouvent sont de très bonne, propre à la culture du foin surtout ; malheureusement, ils sont d'une petite étendue. Plusieurs de ces plateaux sont

exploités pour la récolte du foin, par des gens qui n'y demeurent pas, mais qui y ont tous des maisons et des granges, excepté M. Jean Blouin, qui y demeure depuis plus de vingt ans. Il y a trois ou quatre ans une inondation extraordinaire de la rivière a causé beaucoup de dommages aux gens qui habitaient les maisons, aujourd'hui désertes, et c'est ce qui les a engagés à les abandonner.

“ Le terrain avoisinant les lacs, au nord-est de la ligne centrale, est généralement rocheux et accidenté, et très peu propre à la culture. Celui avoisinant les lacs, au sud-ouest de cette ligne, est de beaucoup préférable, et tout à fait cultivable.

Le terrain au nord-est de la rivière Matane n'est, à part les plateaux, propre tout au plus, qu'à l'exploitation du bois, et encore une grande partie du bois de valeur a été enlevée, une autre partie a été détruite par le feu, il y a quelques années.

“ Dans mon rapport du seize novembre dernier, j'ai parlé des rangs neuf et dix, de sorte que je n'ai pas à m'en occuper ici. Le onzième rang est de qualité médiocre, dans presque toute la partie nord-est, à cause des rochers nombreux et escarpés qui s'y trouvent; le sol est de terre jaune et boisé de sapin, épinette, bouleau et merisier; on y rencontre aussi beaucoup de cèdre dans les baises. Cependant, à mesure qu'on pénètre dans la profondeur de ce rang, les terres deviennent meilleures. La partie sud-ouest de ce même rang est plus propre à la culture, moins accidentée, et on n'y rencontre pas autant de rochers.

“ Les douzième et treizième rangs sont de qualité supérieure presque dans toute leur longueur. Ils sont boisés d'érable, bouleau, merisier, sapin, épinette, cèdre, etc. Le sol est jaune et un peu argileux. Il est assez uni, et il serait très facile d'y faire un chemin en ligne droite qui reliait la rivière Matane au lac Matapédia. Tous les fourrages et grains y réussiraient très bien.

“ Le quatorzième rang est aussi de bonne qualité; mais il y a ici et là des côteaux et des montagnes qui rendront l'exploitation des terres de ce rang difficile. Les bois sont le sapin, le cèdre, le merisier, le bouleau et l'érable.

APPENDICE No. 34.

ARRENTAGE DES RIVIÈRES À MARS ET HA! HA! PAR F. VINCENT, A. P.

“ L'aspect général du terrain du point de départ au troisième mille est ondoyant, très facile à cultiver. Le sol est propre à la culture; le seul bois que l'on y rencontre est le jeune bouleau, sur les bord de la rivière. Il est de diverses essences plus loin.

“ Du troisième mille au septième, le feu a presque complètement détruit le bois. L'aspect général du terrain est identique à la partie précédente ; il en est de même du sol.

“ Du septième mille au trente-quatrième, l'épinette, le sapin, le bouleau et le cyprès se rencontrent en grande quantité. L'épinette est de bonne qualité. A partir du vingtième mille, le bois diminue en quantité et l'on n'y voit que le sapin, l'épinette et le bouleau.

“ Le sol m'a paru propre à la culture jusqu'aux environs du vingtième mille. De ce dernier point aux sources de la rivière, il est de qualité inférieure.

“ L'espace de terrain compris entre le trente-septième mille et le Lac à Mars, est une savane, où l'on ne rencontre que quelques épinettes rouges, accompagnées de quelques bouleaux et sapins.

“ Vers le vingt-quatrième mille, s'élèvent de chaque côté de la rivière de hautes montagnes qui se tiennent et se continuent jusqu'aux sources de la rivière ; elles s'éloignent d'environ un mille de celle-ci, mais parfois se rapprochent tellement que son cours seul les sépare. Ces montagnes, à l'exception de quelques-unes, qui se trouvent dans la partie supérieure de la rivière, sont couvertes de bouleau, d'épinette et de sapin.

“ Je n'ai pas rencontré de pin ; quelques souches de ce bois que j'ai vues dans les premiers milles m'ont prouvé qu'il y en avait autrefois, mais pas en grande quantité.

“ Le dix-sept février, je terminais le relevé de la rivière à Mars, et le lendemain je me mettais en marche pour la descendre. J'arrivai à la ligne sud-ouest du canton Bagot (point de départ), le vingt-cinq. Le vingt-sept, je me transportai à la ligne sud-est de Bagot afin de commencer immédiatement le relevé de la rivière Ha ! Ha !

“ Le lendemain, après avoir trouvé le point de départ, je commençai le relevé de la dite rivière, et le soir, je fis une observation astronomique à la première station afin de prendre la variation de l'aiguille aimantée.

“ Les bois que j'ai rencontrés du point de départ au grand lac Ha ! Ha ! sont l'épinette, le bouleau et le cyprès. Ils s'y trouvent en grande quantité. J'ai aussi vu quelques ormes et fresnes, mais pas en grand nombre. L'épinette est bonne.

“ L'aspect général du terrain est ondoyant ; le sol de bonne qualité.

“ Les rives du grand lac Ha ! Ha ! s'élèvent graduellement à une hauteur assez considérable.

“ Du grand lac au vingt-septième mille, les bois sont les mêmes que dans la partie précédente. L'aspect du terrain est ondoyant ; et à partir de ce dernier mille, une chaîne de montagnes bordent la rivière jusqu'à ses sources.

“ Du vingt-septième mille en remontant, les bois n'existent pas en aussi grande quantité. Je n'ai pas plus rencontré de pin sur cette rivière que sur la rivière à Mars. Le peu qu'il y avait a été enlevé depuis longtemps.”

APPENDICE No. 35.

A l'Honorable Commissaire des Terres de la Couronne, Québec :

MONSIEUR,

L'arpentage d'une partie du canton Marchand et du résidu du canton L'Oranger, m'ayant été confié par vos instructions en date du 3 novembre 1881, je partis de St. Jacques le 19 décembre suivant, pour me rendre au canton Marchand où je devais commencer mes opérations. J'arrivai à ce dernier endroit le 23 du même mois et je me disposai à commencer immédiatement l'arpentage.

La partie du canton Marchand que j'ai parconrue offre une belle contrée à coloniser. Les montagnes qui sont assez espacées, surtout dans la partie nord, offrent pour la plupart sur leurs sommets, de magnifique plateaux de terre arable et laissent voir entre elles de beaux vallons, souvent d'une assez grande étendue, dont le sol est formé d'une terre jaune très-riche et sans roches.

La partie au sud du chemin Chapleau, quoique plus accidentée et rocheuse en beaucoup d'endroits, offre néanmoins encore un bon nombre de lots qui peuvent être exploités avantageusement.

Un grand nombre de lots ont été pris dans ce canton, dans le cours du printemps dernier. J'ai l'honneur de vous transmettre annexé au présent rapport une liste des noms des personnes qui pendant ou avant l'arpentage, ont choisi dans cet endroit des terres avec l'intention de les cultiver. Le bois y est partout d'une belle venue. Les plateaux élevés sont généralement couverts d'érables, de hêtres, de bois blancs, de merisiers, etc. Dans les vallons et les places basses on remarque l'épinette, le cèdre, le merisier, le frêne et le sapin.

Le pin a été exploité partout où il s'en trouvait. On n'en voit plus que quelques-uns çà et là, et encore sont-ils pour la plupart de qualité inférieure.

Le 4 mars (1882), l'arpentage du canton Marchand étant terminé, je me rendis au canton Loranger pour y continuer mes opérations.

J'ai trouvé dans ce dernier endroit une magnifique vallée, s'étendant dans les V, VI et VII rangs, de un mille et demi à deux milles et demi de chaque côté de la ligne centrale, et presque sans ondulations.

Le reste du canton, quoique plus inégal et plus rocheux, offre néanmoins un sol très riche, recouvert d'admirables forêts où le bois franc prédomine. J'ai remarqué en plusieurs endroits de magnifiques érablières qui pourraient être exploitées avec beaucoup de profit pour la production du sucre.

Les Rév. Pères Jésuites qui ont formés le projet de fonder un établissement agricole sur les bords du Lac Nomingue ont fait doubler le printemps dernier l'étendue de leurs défrichements. Ils ont ensemencé environ 40 arpents de terre, et une maison et une grange ont été construites à l'endroit où j'ai tracé l'emplacement du futur village.

Il n'y a plus de doute que ce canton ne s'établisse rapidement, à présent surtout que deux bons chemins y conduisent, et que les colons seront encouragés par la perspective des avantages que ne peut manquer de leur procurer l'établissement des Jésuites au milieu d'eux.

(Signé,)

J. A. MARTIN,
Arp. Prov.

APPENDICE No. 36.

CANTON LABELLE, PAR N. C. MATHIEU, A. P.

“Le terrain est bon, bien boisé en cèdre, érable, merisier et autres bois de valeur. A travers le canton jusqu'à la ligne de division de la Minerve, le terrain est bien arrosé et aussi adapté pour l'agriculture, étant plan et le sol bon sur la ligne; montagneux à une petite distance à l'est d'icelle.

Le 11ème rang est principalement couvert de bois franc, tel que érable, merisier, bois blanc, etc., onduleux quoique le sol soit d'une qualité inférieure des deux côtés de la ligne.

Le 10ème rang est propre à la culture quoique onduleux; bois et sol comme le rang précédent.

Les 7ème et 8ème rangs sont en partie composés de lacs et de montagnes; les lacs, dont quelques-uns sont très grands, sont entourés de rivages montagneux et de rochers.

“Le 6ème rang est presque tout entièrement de bon sol.

“Le 5ème rang, quoique traversé par quelques petits lacs, contient de bonnes terres.

“Le long du lac Maskinongé le terrain est montagneux et rocheux et de peu de valeur.

“Vu le grand nombre de lacs et de montagnes qu'on y trouve, le canton est très impropre à la colonisation, à moins que de bons chemins y soient ouvert par le gouvernement; le canton est bien boisé en bois de valeur.”

APPENDICE No. 37.

CANTON WENTWORTH, PAR J. BARNARD, A. P.

“L'étendue totale comprise dans ce ré-arpentage est de 23,170 acres, dont 2,293 couverts par des lacs, laissent 20,877 acres subdivisés en lots de ferme. Sur ce montant 27 lots contenant 5,281 acres sont occupés, et en parties cultivés.”

APPENDICE No. 38.

CANTON DESAULNIERS, PAR T. C. DE LACHEVROTIERE, A. P.

“Le terrain que j'ai arpenté et subdivisé en lots de ferme dans 1er rang de ce canton, est avantageux à la colonisation, parce que la Rivière-du-Loup coupe une partie des lots de ce rang et donne de chaque côté en général de beaux fonds; le sol dans les fonds est de terre noire et sur les hauteurs et de sable gris.”

“Le bois est beau et long et composé de merisier, bouleau, pin blanc et pin rouge, et épinette blanche, le pin blanc est encore en assez bonne quantité; mais le meilleur ayant déjà été exploité pour le commerce. Les trois premiers lots du 1er rang de Desaulniers font partie de l'endroit appelé “Pins Rouges,” ces lots sont déboisés en partie; ayant autrefois été ravagés par les feux, et il ne pousse à bien dire sur un sol composé de sable gris, des arbres de bluets.”

APPENDICE No. 39.

CANTON CHAPLEAU, PAR T. C. DE LACHEVROTIERE, A. P.

“ Le changement de front de ces lots sera d'un grand avantage sous tous le rapports, à la colonisation d'abord, parceque à l'avenir les propriétaires des lots pourront avoir chacun accès, et profiter pour la culture des beaux et magnifiques fonds d'alluvion qui recouvrent et bordent de chaque côté les terrains de la dite Rivière-du-Loup, et en plusieurs endroits. surtout aux lots du 2ème rang. A l'exception cependant de quelques lots du 4ème rang bordant la dite Rivière, je puis dire que le reste des lots est très avantageux à la culture et la colonisation; et que prochainement ils seront tous pris et habités. Les colons n'attendent pour cela que l'ouverture des chemins qui ne tarderont pas à venir, grâce à l'esprit d'entreprise et d'initiative du digne représentant du comté, M. Ed. Caron.

“ Le bois dans les fonds de rivière est l'aulne, et dans les fonds plus élevés, sont le sapin, l'épinette, le bouleau et le merisier; en quelques endroits l'orme, mais assez rarement. A l'intérieur de ces lots, le bois en général est mêlé et d'une belle venue; c'est le cèdre, le merisier, l'érable, le pin blanc, l'épinette et le sapin. Le pin blanc n'est pas en grande quantité à présent, le meilleur ayant déjà été exploité pour le commerce, et l'on voit plus de souches de ce bois que d'arbres debout.”

“ En résumé la plus grande partie du terrain arpenté dans les rangs du canton Chapleau est très avantageux et très propre à la culture.”

APPENDICE No. 40.

CANTON COLBERT, PAR J. LANGLOIS, A. P.

“ J'ai rencontré dans plusieurs endroits de belles et bonnes places de moulins, faciles pour y construire des écluses.

“ Le caractère géographique du terrain que j'ai rencontré n'a rien de remarquable, le terrain qui est généralement ondoyant, sans être d'alluvion, est d'une bonne qualité. Il n'y a ni marais, ni prairie, et ce terrain quoique montagneux serait très propre à la culture.

“ Les 7ème, 8ème, 9ème, 10ème, 11ème et 12ème rangs sont couverts d'une facile pousse de bois de toutes essences; nous rencontrons surtout de magnifiques érables.

“ La partie non-subdivisée, située au nord-est de la ligne centrale, est d'un sol riche et bien boisé, et pourrait avantageusement être arpentée.”

APPENDICE No. 41.

CANTON MÉKINAC, PAR HILARION LEGENDRE, A. P.

“ Le sol dans cette partie du canton Mékinac, quoiqu'en parti montagneux, est bien propre à la culture, beaucoup de colons ont visité les lots du dit canton Mékinac pendant mon opération, prenant et marquant divers lots de terre, et faisant sur iceux des défrichements, marquant des places de moulin qui sont en grand nombre sur la rivière à la Truite, le crique à Bouchard, et sur toutes les autres décharges de lacs que j'ai rencontrés dans mon opération d'arpentage, et que j'ai figurés à mon plan. Zéphirin Doucet avec trois de ces fils, travaille depuis trois ans environ, sur les lots Nos. 14 et 15 du troisième rang Mékinac, et a commencé à préparer du bois de construction pour ériger un moulin à scier sur la rivière à la Truite qui forme une chute d'eau d'environ 150 pieds en traversant les rangs 3 et 4 du dit canton Mékinac, le moulin devant être érigé sur le lot No. 4 du 3ème rang Mékinac, au pied de la chute susdite, tombant en deux cascades. Ulderic Cloutier est établi avec sa famille sur la réserve du village Mékinac, il y cultive environ 4 acres de terre en superficie, et y reçoit les voyageurs surtout pendant l'hiver. Le bois de toutes sortes excepté le pin qui a presque tout été coupé par les propriétaires de limites à bois, est d'une pousse vigoureuse; érables, merisiers, ormes, frênes, bouleaux, épinettes rouges et blanches, cèdres d'une qualité remarquable, sur divers montagnes et vallons, sur le parcours des lignes que j'ai relevées dans la partie désignée à mes dites instructions, et bien rapportée sur mon field-book accompagnant mon dit rapport, dans la partie du dit canton Mékinac, je peux considérer un tiers de la superficie ci-haut mentionnée de très bonne qualité pour la culture, un tiers moins propice pour la culture, et un tiers de bois de réserve pour l'usage des colons qui vont se fixer sur le dit canton Mékinac.

“ Etant enfin bien persuadé de ce que ci-dessus, j'ai signé le présent pour valoir et servir au besoin.”

APPENDICE No. 42.

RAPPORT SUR L'ARPENTAGE DU CANTON MATAPEDIA, PAR C. A. BELANGER, A. P.

E. E. TACHÉ, ÉCR.,

Assistant-Commissaire des Terres de la Couronne, Québec.

MONSIEUR,

En conformité aux instructions que vous avez bien voulu m'adresser en date du 2 juillet 1881, m'autorisant à faire l'arpentage du canton de Matapédia, dans le comté

de Bonaventure, j'ai l'honneur de faire rapport que, afin de me procurer les ustensiles de cuisine et autres effets nécessaires pour le dit arpentage, j'ai engagé une voiture le 9 juillet pour me transporter à New Carlisle, faire les susdits achats, et je fus de retour le 11, et j'ai payé \$8.00 pour ce voyage.

Les 12, 13 et 14 je fis l'engagement des hommes, l'achat des provisions et l'engagement de trois voitures, à raison de \$30.00, c'est-à-dire \$10.00 chacune, pour me transporter à Matapédia.

Le 15, je partis avec hommes baggagé et provisions, et me rendis le 16 sur l'arrière-ligne du rang 2, Rivière Matapédia, où je campai.

Le 19, je tirai la ligne entre les lots Nos. 13 et 14, afin d'établir un point de départ, et le 20 j'établis la ligne entre les rangs 1 et 2, Rivière Matapédia, sur une course N. 53° 30' ouest, astronomique. De ce point au No. 39, le sol est de bonne qualité, le bois est généralement l'érable et le merisier.

L'écore sud du ruisseau Robitaille est un rocher boisé de sapin. Depuis le ruisseau Robitaille jusqu'au lot 53, le sol est bon et le bois mêlé. Le ruisseau qui coule sur le lot 55 à 5-80 chaînes du poteau 54 et 55, est formé de cascades jusqu'à Millstream et sera propice pour emplacements de moulins.

Le 15 août je prolongeai l'arrière ligne du rang 2, Rivière Matapédia, sur une course N. 53° 30' O. astronomique, et je plantaï un poteau à 80.80 chaînes. Cette partie de la ligne coupe plusieurs fois un ruisseau bordés de rochers escarpés, cependant le sol est bon sur les hauteurs. Je prolongeai cette ligne jusqu'à son intersection avec la ligne Milnikek. Le sol est bon sur ce parcours et le bois mêlé.

Le 21, j'établis la ligne arrière du rang 7 sur une course S. 39° 10' ouest, astronomique.

Le sol est bon sur le parcours de cette ligne et le bois mêlé. L'épinette qui était en assez grande quantité à l'extrémité ouest de cette ligne a été enlevée.

J'établis la ligne sud-ouest du No. 20 depuis le poteau 6 et 7 R jusqu'à son intersection avec l'arrière ligne du rang 7. J'en continuai la vérification et le chaînage jusqu'au poteau 4 et 5 où elle se termine. Cette ligne au sud du poteau 5 et 6 passe à travers une petite cèdrière dont le bois est beau.

Le 5 septembre, je vérifiai le fronteau du rang du portage que je trouvai courir au N. 53° 5' ouest, astronomique. Le sol est bon et couvert de bois franc.

Le 9 je me rendis sur le 1er rang, Rivière Ristigouche, je trouvai que cette ligne avait été abandonnée au Toad Brook. Après avoir prolongé sur une course S. 55° 40'

ouest, astronomique, cette ligne jusqu'à son intersection avec la ligne de Patapédia, je fis, de ce point, le chaînage allant est tel que prescrit par les instructions. Les lots 27 et 37, tel que montré sur l'ancien plan, n'existaient point sur le terrain où ils n'étaient que des lots de 13 chaînes. A partir du poteau 37 et 38, j'ai fait un chaînage pour chaque rang 1 et 11. Le sol est de bonne qualité sur les hauteurs et le bois généralement l'éradle et le merisier; dans les accores des ruisseaux, le bois mou est en plus grande abondance.

Je trouvai que la ligne des rangs 2 et 3 n'avait pas été levée au-delà du No. 47, et était sur une course N. 63° 30' est, astronomique. Du poteau des rangs 2 et 3, je vérifiai la ligne extérieure de Patapédia, que je trouvai sur une course N. 21° 25' ouest, astronomique, et je la prolongeai jusqu'au poteau des rangs 4 et 5. Je prolongeai aussi la ligne des rangs 2 et 3 jusqu'à son intersection avec la ligne sud-ouest du No. 20. Après quoi je prolongeai jusqu'à la ligne sud-ouest du No. 20 la ligne entre les rangs 3 et 4 que je trouvai sur une course N. 63° 30' est, astronomique. Cette ligne avait été abandonnée au No. 48. Sur tout ce parcours le sol est généralement bon et couvert de bois franc et d'éradlières.

Du poteau des rangs 4 et 5 sur la ligne Patapédia, j'établis la ligne entre les rangs 4 et 5 sur une course N. 64° 45' est, astronomique. Du même poteau je prolongeai la ligne latérale Patapédia jusqu'au poteau 6 et 7.

J'établis la ligne entre les rangs 5 et 6 sur une course N. 68° 55' est, astronomique. Le sol sur ces trois dernières lignes est généralement bon et le bois mêlé.

Le 17 novembre je tirai la ligne entre les rangs 6 et 7, parallèle à la précédente et la prolongeai jusqu'à la ligne sud-ouest du No. 20.

Du poteau 6 et 7 je prolongeai la ligne latérale Patapédia jusqu'au poteau 7 et 8. J'établis également la ligne entre les rangs 7 et 8 parallèle aux précédentes et la prolongeai jusqu'à l'arrière ligne du rang 7.

Le 24 décembre, je prolongeai la ligne Patapédia jusqu'au poteau 8 et 9.

De ce poteau j'établis la ligne entre les rangs 8 et 9 jusqu'à son intersection avec l'arrière ligne du rang 2, Rivière Matapédia. Le sol est bon et le bois généralement mêlé.

Le 5 janvier, je prolongeai la ligne latérale de Patapédia jusqu'au poteau 9 et 10.

De ce poteau j'établis la ligne entre rangs 9 et 10 parallèle aux précédentes jusqu'à l'arrière ligne du rang 2, Rivière Matapédia.

Le 29, je prolongeai la ligne latérale de Patapédia jusqu'à son intersection avec la ligne Milnikek. Le sol sur le rang 10 de cette ligne est bas, marécageux et couvert.

presqu'uniquement d'épinette noire. Le sol sur le rang 11 est aussi inférieur et couvert en grande partie de sapin.

Du poteau 10 et 11, j'établis la ligne entre les rangs 10 et 11 parallèle aux précédentes et la prolongeai jusqu'à son intersection avec l'arrière ligne du rang 2, Rivière Matapédia.

Le 18 février, je retirai la ligne extérieure Milnikek et la prolongeai jusqu'à la Rivière Matapédia. Le sol sur cette ligne est inférieur et très accidenté, et il est très impropre à la culture aux environs de Millstream.

Je terminai mes opérations. Je quittai ces lieux le 16 mars avec hommes, bagage, etc., et arrivai chez moi le 18 où je déchargeai mes hommes.

J'ai conduit cette arpentage avec toute la diligence possible. J'ai choisi les bois les plus durable pour faire mes poteaux, autant que possible je les ai faits de cèdre.

Le sol est généralement bon. La partie au nord de la ligne 7 et 8, et à l'ouest de la branche Est du Chainyrock Brook est très accidentée et n'offrira par conséquent pas autant d'avantage aux colons que la partie à l'est du même ruisseau qui est plus unie. Cependant il pourrait être placé à peu près 400 familles avec avantage dans ce canton.

Espérant que le tout recevra votre entière approbation.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble serviteur,

(Signé,)

C. A. BELANGER,

A. P.

APPENDICE No. 43.

EXTRAIT DU RAPPORT SUR L'ARPEMENTAGE ENTRE PARTIE DE LA SEIGNEURIE DE MADAWASKA ET LES TERRES DE LA COURONNE, PAR HENRY O'SULLIVAN, A. P.

“ Comme l'on peut référer au plan, procès-verbal et aux notes d'arpentage y annexés pour les détails de l'ouvrage fait et la description du pays traversé par notre ligne, il est seulement nécessaire dans ce rapport de faire quelques remarques sur l'aspect général, la nature et les ressources du pays, et les meilleurs moyens de les développer.

“ Je puis en un mot exprimer ma surprise qu'un pareil site pour la colonisation soit resté aussi longtemps inaperçu. J'ai beaucoup entendu parler du district du lac St. Jean, de la vallée de l'Ottawa, des cantons de l'Est, etc., et de temps à autre j'ai arpenté plus ou moins dans chacun des dits districts, et je dois dire que pour la fertilité tout le pays entre le lac Squattack et la ligne limitative de la province, surpasse toutes les étendues de terre que j'ai arpentées jusqu'à présent.

“ Il est vrai qu'en général le terrain est très-inégal, qu'il n'y a pas de plaines unies ni de plateaux élevés; on pourrait dire que c'est un pays onduleux et accidenté, et la plus grande différence de niveau entre les plus hautes collines et les vallées les plus profondes excéderait sept ou huit cents pieds, et il est surprenant de dire que c'est sur les sommets les plus élevés que l'on trouve le meilleur sol et le meilleur bois.

“ En général, au nord du St. Laurent, l'on trouve du bon merisier et de la bonne érable sur le versant des collines, mais à mesure que l'on s'approche des sommets, à peu près à la même hauteur que les collines dans le district de Madawaska, la qualité du sol et du bois est inférieure, et sur le versant des collines, on ne trouve rien que de l'épinette rabougrie, du pin et du bouleau, tandis que là (dans Madawaska) les fonds plats sont couverts de cèdre; le merisier, le hêtre, l'épinette et le sapin se trouvent sur le versant des collines, et les sommets sont couronnés de magnifiques érablières à travers lesquelles l'on pourrait faire passer une voiture sans couper une seule branche. On voit quelques pins çà et là, mais la plus grande partie du bois a été coupée et enlevée il y a plusieurs années.

“ Sur le versant des collines en plusieurs endroits, une bonne partie du bois a été abattu, mais les arbres sont tombés d'une manière si irrégulière, qu'ils semblent plutôt avoir été coupés que renversés par l'ouragan.

“ Partout le sol est de terre grasse et argileuse en général d'une couleur bleu-grisâtre, mais dans quelques endroits cette couleur s'approche beaucoup du jaune. Il n'y a pas beaucoup de cailloux, l'on voit çà et là quelques roches et pierres déta-

chées ; mais à l'exception de quelque projection sur le versant des collines, il n'y a rien pour empêcher l'usage libre de la charrue lorsque la terre sera défrichée.

“ Les dépôts d'alluvion le long du ruisseau Basley et de la rivière Owen sont extrêmement riches ; mais en approchant du lac Squattack, il y a quelques bas marécages, et une partie de la terre à l'est de la tête du lac a été ravagée par le feu il y a quelques années, et est maintenant recouverte de tremble, cerisier, noisetier et d'autres broussailles.

“ La région incendiée ne paraît pas cependant être très-étendue sur les côtes sud du lac, et en regardant vers le nord et l'est, il est facile de voir l'ancienne forêt, et de magnifiques montagnes couvertes de bois franc semblent s'élever les unes au-dessus des autres aussi loin que l'œil peut atteindre.

“ Quant au meilleur moyen de développer le pays limité dans mon arpentage, je dirai qu'un chemin de colonisation d'une extrémité à l'autre de notre ligne serait très-utile et bien faisable en suivant le cours des lignes ponctuées sur le plan y annexé.

“ Il paraît que l'ouverture du Squattack pourrait facilement être améliorée pour servir d'issue, et qu'on pourrait trouver une issue encore meilleure dans le voisinage du lac Basley, pour atteindre la rivière Madawaska à mi-chemin entre le Dégelé et la ligne provinciale.

“ Pour donner une idée plus juste de la configuration du pays, j'ai ajouté à mon plan un profil approximatif de la section traversée par ma ligne, et je prends la liberté de suggérer que si ce système était suivi dans ce canton et dans l'arpentage des lignes extérieures, on en retirerait un grand avantage pour les chemins de colonisation.”

APPENDICE No. 44.

CANTON PONSONBY, PAR O. FLETCHER, A. P.

“ Le terrain dans le voisinage des lignes que j'ai arpentées est raboteux et rocheux, et il y a plusieurs lacs et cours d'eau. A peu près un tiers du sixième et du septième rangs est propre aux fins agricoles, le sol est principalement propre à la culture du grain, dont les colons ont déjà fait d'excellentes récoltes.

“ Il y a une grande quantité de merisier rouge, d'épinette et d'érable, avec du pin blanc dispersé çà et là vers la partie nord-ouest du canton. Sur la rivière Mas-kinongé, il y a plusieurs excellentes chûtes pour des moulins, dont le manque se fait gravement sentir parmi les colons.”

APPENDICE No. 45.

CANTON THORNE ET LE GORE, PAR JAMES RONEY, A. P.

“ Le sol dans le Gore de Thorne est en général d’une qualité argileuse, et bien que le terrain soit en quelques endroits pierreux, néanmoins la terre est fertile et bien adaptée pour les travaux agricoles. La plus grande partie des lots que j’ai arpentés sont pris, quelques-uns par des colons demeurant à Bristol ou Clarendon, et une grande partie par des colons qui y demeurent. Ceux qui résident sur des lots ont de bonnes maisons et de beaux animaux de toutes sortes, et parlent très-avantageusement du terrain. Il y a un bon grand chemin qui conduit à travers le Gore pour les besoins des colons, et il y a aussi plusieurs autres chemins locaux qui traversent cette localité. Cet été les colons ont construit une superbe maison d’école sur l’extrémité nord-est du lot A, dans le second rang du dit Gore de Thorne, et ils se sont assurés les services d’un instituteur, et comme il y a un grand nombre d’enfants dans cet endroit, je ne doute pas que les choses ne soient bien conduites. Il y a quelques années ces colons étaient attachés au canton de Thorne pour les fins municipales, et depuis ce temps ils envoient un conseiller pour représenter leurs intérêts au conseil.

“ Le canton de Thorne est une colonie considérable et prospère, qui, durant les trente années passées, s’est établie très-rapidement, et bien qu’en des endroits le terrain soit un peu montagneux, cependant en général le sol est de cette qualité de terre qui est très-fertile, mettant les colons en état d’y vivre commodément. Dans les premières années c’était un des meilleurs cantons qu’il y eut dans le pays sous le rapport du bois de pin.

“ Les ressources minérales de ce canton ont très-peu jusqu’à ce moment attiré l’attention des géologues, bien que j’aie éprouvé en différents endroits beaucoup d’attraction locale et plus particulièrement sur la ligne extérieure entre Thorne et le Gore.

“ D’après l’aspect géologique de cette contrée, je crois que cette attraction provient de l’existence d’une mine de fer que j’ai trouvée dans le troisième rang sur la ligne extérieure que j’ai déjà mentionnée.

“ La rivière Quyo prend sa source dans deux branches bien haut vers l’extrémité nord-ouest de ce canton. Elle offre plusieurs précieux avantages pour des moulins, et ses eaux sont pures et potables. Elle coule à travers plusieurs milles du pays, et décharge ses eaux dans la rivière Ottawa, au village Quyo. Dans les temps anciens cette rivière a été renommée pour le bois de pin de commerce, et dans le moment actuel elle est d’un grand bienfait pour les fermiers qui font paître leur bétail le long de

ses rives. Il y a dans ce canton plusieurs cours d'eau et lacs qui abondent en truites, et il est aussi bien arrosé qu'aucun autre canton que nous avons dans la vallée de l'Ottawa.

“Le village de Thorne-Centre est situé dans mon arpentage et presque au centre du canton ; c'est là qu'est construit l'Hôtel-de-ville, et il y a une bonne école actuellement en opération. Dans ce village, il y a un bureau de poste, deux bons magasins, plusieurs boutiques d'ouvriers, une église anglaise et une église catholique romaine à peu près à un mille l'une de l'autre. A quelques arpents de ce village, sur le côté nord est de la rivière Quyo, il y a de magnifiques pouvoirs d'eau pour y faire mouvoir des machines, et les colons désirent beaucoup que quelques personnes entreprenantes construisent un moulin à farine et un moulin à scie sur l'un d'eux.

“Il n'y a aucun doute que ce serait d'un grand avantage pour cette partie du pays, et l'on considère que ce serait une spéculation très-profitable. Sur le lot numéro seize du second rang de ce canton il y a un bon moulin à scie, et il y a aussi un autre moulin à scie et un bon moulin à farine de construits.

“Le canton de Thorne étant une grande colonie, il y a plusieurs ponts et chemins publics qui le traversent. Tous les ponts sur lesquels j'ai passé sont généralement en bon ordre, et la municipalité mérite à ce sujet beaucoup d'éloges pour la manière habile avec laquelle elle s'efforce d'améliorer les chemins publics.

“Il serait à propos que le gouvernement augmentât l'octroi de cette contrée pour les fins de colonisation, et que les cantons de l'intérieur fussent dotés d'une large part de cette appropriation.

Il y a encore un grand nombre de bonnes terres de la Couronne à arpenter dans cette région, et il serait à propos que le gouvernement ordonnât l'arpentage de deux nouveaux cantons en arrière de Huddersfield et Clapham, vu que beaucoup de nos jeunes gens qui émigrent à Minnesota, Dekota et Manitoba, resteraient chez eux, si le terrain était arpenté, afin qu'ils puissent s'y établir et faire leur demeure dans ce pays.”

APPENDICE No. 46.

CANTON SUFFOLK, PAR E. J. RAINBOTH, A. P.

“Il y a d'un bout à l'autre de cette partie du township, un certain nombre de colons dont quelques-uns sont des émigrés de diverses nationalités ; les autres sont canadiens, et sont, à part quelques exceptions, bien établis et dans de bonnes conditions.

“Ce township est traversé par plusieurs bons chemins et possède une église catholique (en voie de construction), une chapelle et une école protestantes, trois magasins, un petit moulin à scier, et il y a maintenant en voie de construction sur la Petite Rivière Rouge, dans le sixième rang, un moulin à scier, un moulin à farine et un moulin à carder, qui, lorsqu'ils seront en opération, seront d'un grand avantage pour les colons, non seulement de ce canton, mais également pour ceux des cantons environnants.

“La seule rivière ou cours d'eau de quelque importance, dans le canton, est la petite Rivière Rouge, tributaire de la rivière de la Petite Nation, qui se compose de deux branches au bas desquelles se trouve du bois de toutes sortes; il y a aussi plusieurs criques et petits lacs d'eau pure se déchargeant dans cette rivière.

“La surface est généralement ondoyante, et le sol d'une bonne qualité de terre sablonneuse, et est bien boisé de merisier rouge et noir, de pruche, d'érable, de hêtre, d'orme, de bois blanc, de cèdre, de sapin, d'épinette et peuplier, tout le pin exploitable a été coupé et vendu depuis nombre d'années.

“En somme, je considère ce canton comme étant au-dessus de la moyenne et possédant une bonne classe de colons qui en développent rapidement les ressources.”

APPENDICE No. 47.

CANTON BELLEAU, PAR T. C. DE LACHEVROTIERE, A. P.

“Le terrain que je viens d'arpenter et subdiviser dans Belleau, le sol quoique fertile ne laisse cependant pas d'être désavantageux à la culture et à la colonisation, à cause de son sol rocheux et par endroits montueux; on rencontre néanmoins de bons plateaux de terre dans ces deux rangs, surtout à l'approche de la ligne du gore de Caxton.

“Le bois en général beau et long, est ordinairement le bouleau, le merisier, l'érable, et j'ai aussi rencontré plusieurs fois des érablières qui ont paru déjà avoir été exploitées. Le pin blanc et le pin rouge sont aussi communs, le pin rouge borde les montagnes des lacs, entr'autre celui qui porte le nom de “Lac des Pins Rouges,” et l'on exploite à l'heure qu'il est le pin blanc et rouge et l'épinette blanche pour le commerce surtout aux alentours du lac à l'île où l'on a construit à ces fins de Ecluses “Dam” aux décharges des principaux lacs pour la dérivation du bois.”

ÉTAT RÉSUMÉ des dépenses faites par le Département des Terres de la Couronne,
concernant le Cadastrage, dans la Province de Québec.

Montant dépensé durant l'année terminée le 31 Décembre, 1866.....	\$2,033.18
" " " 6 mois finissant le 30 Juin 1867.....	4,401.89
	————— \$ 6,435.07
" " 12 mois " " 1868	6,963.56
" " " " " 1869	8,925.95
" " " " " 1870	12,733.51
" " " " " 1871	16,202.70
" " " " " 1872	20,000.00
" " " " " 1873	18,202.00
" " " " " 1874	26,148.95
" " " " " 1875	44,518.33
" " " " " 1876	56,100.21
" " " " " 1877	93,899.79
" " " " " 1878	100,000.00
" " " " " 1879	65,223.78
" " " " " 1880	65,618.66
" " " " " 1881	40,000.00
" " " " " 1882	41,960.00
	————— \$622,932.51

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

DÉPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE,
QUÉBEC, 30 Juin 1882.

ÉTAT COMPARATIF des bois produits chaque année depuis 1867, et du montant des infractions, rentes foncières, primes, primes de transfert et droit perçus durant les mêmes périodes.

Période de production.	Billots de sciage.		Bois carrés, pin blanc et pin rouge.		Mérisier, orme, érable, etc.		Petite épinette, rouge, pin, épinette, bois d'estacades et bois plat.		Courbes, ge-noux, piquets, etc.		Bois de chauffage, lattes, bois à etc.		Intérêt et infractions.		Rentes foncières.		Primes (Bonus).		Primes de transfert.		Droits.		Total.	
	Pin.	Épinette.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.	Pieds linéaire		Pièces.	Cordés.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
									Pièces.	Pieds.														
1866-67	1,101,800	370,785	83,953	4,892,699	3,813	71,916	6,308	1,446	3,404	66	22,401	03	3,928	50	65,381	77	95,115	96						
1867-68	1,533,385	407,523	44,256	2,453,975	2,694	43,104	2,643	1,105	2,823	27	55,055	06	74,894	97	198,977	82	331,751	12						
1868-69	1,514,806	386,947	67,198	3,590,416	4,858	94,954	22,680	1,156	7,208	37	64,089	20	22,518	37	1,584	00	362,868	02						
1869-70	1,471,252	448,330	72,533	3,983,458	3,222	33,199	9,713	1,812	3,122	68	63,297	43	62,437	34	4,790	00	406,480	57						
1870-71	1,609,852	369,676	94,657	5,017,439	2,345	46,372	53,423	4,351	4,102	44	86,783	01	56,191	81	4,686	00	444,752	68						
1871-72	2,029,852	435,986	97,657	5,267,013	4,665	86,150	16,644	1,200	3,186	67	90,950	84	68,941	18	9,242	66	518,682	62						
1872-73	2,243,714	890,388	80,976	3,138,229	8,628	147,815	148,105	7,428	32,906	06	97,220	37	31,385	93	5,384	00	406,480	57						
1873-74	2,387,868	1,102,100	79,338	3,777,657	31,741	829,582	169,682	5,003	15,280	21	90,565	04	3,259	50	15,361	00	532,734	87						
1874-75	1,466,247	606,234	76,732	2,937,385	36,595	913,173	109,277	10,979	11,025	65	96,881	82	572	00	3,764	07	386,774	18						
1875-76	1,183,976	781,819	111,529	5,453,890	32,758	722,332	60,587	18,244	10,686	72	94,588	07	16,658	82	391,618	85						
1876-77	1,176,642	832,794	80,898	4,004,052	14,064	262,237	105,023	2,873	10,915	20	85,385	12	6,410	00	351,323	16						
1877-78	1,032,880	797,440	65,838	3,247,243	6,735	191,777	123,273	3,347	8,684	01	87,558	04	448	00	526	00	314,880	09						
1878-79	1,179,045	655,857	59,510	3,155,458	9,426	261,008	240,026	2,674	12,065	94	96,157	86	3,219	75	342,881	44						
1879-80	1,791,813	1,208,184	33,605	1,596,243	5,722	144,517	582,949	209,202	4,602	7,611	48	94,633	90	132,774	25	4,548	88	543,518	76					
1880-81	2,418,958	1,308,315	58,527	2,587,143	4,962	157,272	830,218	193,194	6,726	12,069	09	111,113	78	26,921	25	4,239	70	668,596	39					

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1882.

E. E. TACHÉ,
Assistant Commissaire.

